

6.1	Les effectifs du supérieur : évolution	168
6.2	Les effectifs du supérieur par académie	170
6.3	Les étudiants dans les formations scientifiques	172
6.4	Les étudiants des universités	174
6.5	La population universitaire par établissement et académie	176
6.6	Les universités : disciplines, cursus, âge et sexe	178
6.7	Les Instituts universitaires de technologie [IUT]	180
6.8	Les étudiants des filières d'ingénieurs	182
6.9	Les écoles de commerce, gestion et vente	184
6.10	Les classes préparatoires aux grandes écoles [CPGE]	186
6.11	Les sections de techniciens supérieurs [et assimilés]	188
6.12	Les sections de techniciens supérieurs [et assimilés] par spécialité	190
6.13	Les femmes dans l'enseignement supérieur	192
6.14	L'origine sociale des étudiants français	194
6.15	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur	196
6.16	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur par nationalité	198
6.17	Les étudiants étrangers dans les universités	200
6.18	Les flux de nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	202
6.19	Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur	204
6.20	Les entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire : provenance et devenir un an après	206
6.21	Le devenir des bacheliers 2008	208
6.22	Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur après le bac : devenir deux ans plus tard	210
6.23	Les stages effectués dans les universités	212

## Présentation

À la rentrée 2011, 2 347 800 étudiants étaient inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM, soit une hausse de 1,2 % par rapport à la rentrée 2010 (+ 28 000 étudiants) [1]. Les effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur en France ont ainsi augmenté pour la troisième année consécutive. Les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France.

Entre 2010 et 2011, la hausse du nombre d'étudiants étrangers ne représente qu'un dixième de la croissance du nombre total d'inscrits. Cette évolution diffère de celle constatée depuis dix ans. En effet, depuis 2001, le nombre d'étudiants étrangers a augmenté de près de 50 % et a contribué fortement à la hausse de l'évolution des inscriptions dans l'enseignement supérieur.

L'enseignement supérieur privé (18 % des effectifs) poursuit son essor à la rentrée 2011 avec une hausse de 2,7 %, après celle de 2,5 % en 2010 et de 8 % en 2009. Sa croissance est plus rapide que celle de l'enseignement supérieur public, dont le nombre d'étudiants augmente de 0,9 % entre 2010 et 2011. Depuis 2005, les inscriptions dans l'enseignement supérieur privé ont augmenté de 27 %, soit 88 000 étudiants supplémentaires. Dans le même temps, elles ont légèrement diminué de 1,2 % dans l'enseignement supérieur public, soit 24 000 étudiants en moins.

En 2011, le nombre d'étudiants dans les disciplines générales et de santé augmente de 0,9 % à champ constant, c'est-à-dire en excluant des inscriptions de l'année 2010 les effectifs de l'université de Lorraine, devenue désormais un grand établissement [2]. Dans les IUT, le nombre d'étudiants diminue légèrement de 0,6 %, après une baisse de 1,4 % en 2010. Le nombre d'étudiants progresse de 1,6 % en STS et de 0,7 % en CPGE.

Entre 2010 et 2011, les inscriptions dans les formations d'ingénieurs ont augmenté de 3,9 %. Depuis les années quatre-vingt-dix, elles ont connu une progression importante (+ 127 % entre 1990 et 2011). À la rentrée 2011, le nombre d'étudiants augmente fortement dans les établissements privés d'enseignement universitaire (+ 7,1 %) et dans les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité (+ 4,4 %). Comme les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de gestion ont connu un essor important depuis les années quatre-vingt-dix (+ 174 % entre 1990 et 2011).

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

## Définitions

**L'enseignement supérieur à Mayotte** - Depuis le 31 mars 2011, Mayotte est devenu département d'outre-mer. À partir de cette date, ses effectifs d'étudiants sont dénombrés avec ceux de France métropolitaine et des DOM. En octobre 2011 a été créé le CUFR (centre universitaire de formation et de recherche) de Mayotte, mais en 2011, comme les années précédentes, les étudiants universitaires de Mayotte sont comptabilisés dans les établissements d'autres DOM (La Réunion notamment), à travers des conventions. Les autres formations de l'enseignement supérieur (CPGE, écoles de commerce...) n'existent pas à Mayotte, hormis les STS qui accueillent moins de 300 étudiants. L'intégration de Mayotte comme département français a donc très peu d'incidence sur l'évolution des effectifs de l'enseignement supérieur.

**Champ** - Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

**Universités** - En 2011, l'université de Lorraine (créée par fusion des universités de Metz, Nancy I et II et de l'INP de Lorraine), en sa qualité de grand établissement, est sortie du champ « universités ». Depuis 2008, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont plus comptabilisées dans le champ « universités », de même que Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004. Voir « Définitions » en 6.2.

**Grands établissements** - Voir « Définitions » en 6.3.

**Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)** - Établissements responsables de la formation des futurs enseignants du premier degré et du second degré. En 2008 et 2009, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion ont été intégrés dans une université de rattachement. Ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique l'ont été en 2010. Depuis 2010, les étudiants préparant un concours d'enseignement primaire ou secondaire doivent désormais s'inscrire en master à l'université et les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés dans les effectifs étudiants.

**Sections de techniciens supérieurs (STS), instituts universitaires de technologie (IUT), écoles d'ingénieurs** - Voir « Définitions » en 6.2.

**Formations comptables** - Elles regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

 Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7146.

## [1] Évolution du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
<b>Universités (y compris IUT)</b>	<b>1 159 937</b>	<b>1 421 719</b>	<b>1 399 177</b>	<b>1 363 750</b>	<b>1 404 376</b>	<b>1 444 583</b>	<b>1 437 104</b>	<b>1 400 387</b>
dont IUFM rattachés aux universités (1)					62 544	58 518		
<b>IUFM non rattachés aux universités (1)</b>		<b>81 565</b>	<b>74 161</b>	<b>70 100</b>	<b>1 493</b>	<b>1 435</b>		
<b>Grands établissements</b>	<b>15 536</b>	<b>25 944</b>	<b>25 776</b>	<b>29 726</b>	<b>31 121</b>	<b>33 187</b>	<b>33 993</b>	<b>87 463</b>
<b>STS (2)</b>	<b>199 333</b>	<b>230 403</b>	<b>228 329</b>	<b>230 877</b>	<b>234 164</b>	<b>240 322</b>	<b>242 247</b>	<b>(8) 246 025</b>
Public MEN	108 262	149 849	147 948	147 305	147 592	149 832	150 771	152 431
Public autres ministères	9 343	12 202	11 826	11 543	11 079	11 388	11 527	11 336
Privé	81 728	68 352	68 555	72 029	75 493	79 102	79 949	82 258
<b>CPGE</b>	<b>64 427</b>	<b>74 790</b>	<b>76 160</b>	<b>78 072</b>	<b>80 003</b>	<b>81 135</b>	<b>79 874</b>	<b>80 411</b>
Public MEN	52 572	61 938	62 904	64 157	66 021	66 652	65 403	66 013
Public autres ministères	1 419	1 708	1 677	1 680	1 694	1 747	1 872	1 785
Privé	10 436	11 144	11 579	12 235	12 288	12 736	12 599	12 613
<b>Formations comptables non universitaires</b>	<b>5 587</b>	<b>7 499</b>	<b>7 430</b>	<b>7 871</b>	<b>8 377</b>	<b>9 076</b>	<b>9 002</b>	<b>8 731</b>
Public MEN	3 951	4 979	4 910	5 151	5 280	5 557	5 645	5 554
Privé	1 636	2 520	2 520	2 720	3 097	3 519	3 357	3 177
<b>Préparations intégrées</b>	<b>3 965</b>	<b>3 058</b>	<b>3 162</b>	<b>3 835</b>	<b>4 066</b>	<b>4 352</b>	<b>4 514</b>	<b>4 621</b>
<b>INP et universités de technologie</b>	<b>11 407</b>	<b>19 853</b>	<b>20 049</b>	<b>15 674</b>	<b>15 011</b>	<b>15 612</b>	<b>16 104</b>	<b>12 643</b>
<b>Formations d'ingénieurs (3)</b>	<b>57 653</b>	<b>108 057</b>	<b>108 846</b>	<b>108 773</b>	<b>114 086</b>	<b>121 398</b>	<b>126 156</b>	<b>131 015</b>
Public MESR	32 786	63 407	62 926	62 143	64 769	71 484	74 201	76 176
Public autres ministères	10 865	17 458	18 420	17 357	16 922	16 234	16 797	17 328
Privé	14 002	27 192	27 500	29 273	32 395	33 680	35 158	37 511
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	46 128	88 437	87 333	95 835	100 609	116 303	121 317	126 698
Établissements privés d'enseignement universitaire	19 971	21 306	21 024	22 225	23 219	26 138	26 567	28 450
Écoles normales d'instituteurs	16 500							
Écoles normales supérieures	2 675	3 191	3 658	3 680	4 122	4 339	4 730	4 815
Écoles juridiques et administratives	7 328	10 477	10 425	8 617	7 707	8 378	8 121	9 088
Écoles supérieures artistiques et culturelles (4)	41 988	64 598	64 531	61 834	61 617	66 479	67 986	67 363
Écoles paramédicales et sociales (5)	74 435	131 654	131 100	134 407	137 165	136 164	137 370	137 370
Autres écoles et formations (6)	7 515	30 692	33 255	34 072	38 242	42 410	42 811	42 424
<b>Ensemble (7)</b>	<b>1 717 060</b>	<b>2 283 267</b>	<b>2 253 832</b>	<b>2 231 495</b>	<b>2 234 162</b>	<b>2 314 116</b>	<b>2 319 627</b>	<b>2 347 807</b>
dont privé	224 063	333 689	336 094	354 820	371 084	400 772	410 962	422 132

(1) À partir de 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique (intégrés en 2010). Depuis 2010-2011, les étudiants en première année d'IUFM doivent s'inscrire en master à l'université (mastérisation). Les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés comme étudiants de l'enseignement supérieur.

(2) Y compris post-BTS et DSAA en 1990-1991.

(3) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 8 443 étudiants en 2011.

(4) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

(5) Données provisoires en 2011-2012 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2010-2011).

(6) Groupe non homogène (écoles vétérinaires, autres écoles dépendant d'autres ministères...).

(7) Ensemble hors double compte des formations d'ingénieurs. En effet, les formations d'ingénieurs des universités, INP, UT et grands établissements ne sont comptabilisées qu'une fois dans le total mais apparaissent deux fois dans ce tableau : une première fois dans le type d'établissement (université, INP et UT, grand établissement) et une seconde fois dans les formations d'ingénieurs publiques du MESR. Elles représentent 39 697 étudiants en 2011.

(8) Y compris 275 étudiants à Mayotte, devenu un DOM en 2011.

## [2] Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur depuis 1960 (en milliers) (France métropolitaine + DOM)

	1960 1961 (1)	1970 1971 (1)	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
Universités (disciplines générales et de santé)	214,7	637,0	804,4	1 085,6	1 277,5	1 247,5	1 223,7	1 267,9	1 320,6	1 289,9
Évolution annuelle (%)					0,4	-2,9	(3) -1,3	3,6	4,2	(5) 0,9
IUT		24,2	53,7	74,3	119,2	116,2	118,1	118,1	116,5	115,7
Évolution annuelle (%)					1,6	2,2	1,6	0,0	-1,4	(6) -0,6
STS	(2) 8,0	(2) 26,8	67,9	199,3	238,9	230,9	234,2	240,3	242,2	(7) 246,0
Évolution annuelle (%)					0,0	1,1	1,4	2,6	0,8	1,6
CPGE (4)	(2) 21,0	(2) 32,6	40,1	64,4	70,3	78,1	80,0	81,1	79,9	80,4
Évolution annuelle (%)					-0,8	2,5	2,5	1,4	-1,6	0,7
Autres établissements et formations	(2) 66,0	(2) 130,0	215	293,4	454,3	558,8	578,2	606,5	560,4	621,0
Évolution annuelle (%)					4,1	1,6	3,5	4,9	-7,6	(8) 1,4
<b>Ensemble</b>	<b>309,7</b>	<b>850,6</b>	<b>1 181,1</b>	<b>1 717,1</b>	<b>2 160,3</b>	<b>2 231,5</b>	<b>2 234,2</b>	<b>2 314,0</b>	<b>2 319,6</b>	<b>2 347,8</b>
Évolution annuelle (%)					1,1	-1,0	0,1	3,6	0,2	1,2

(1) Chiffres France métropolitaine pour 1960-1961 et 1970-1971.

(2) Estimation.

(3) Évolution à champ constant, c'est-à-dire en excluant les étudiants d'IUFM en 2008-2009 et ceux des 17 écoles d'ingénieurs sorties du champ universitaire en 2007-2008. L'évolution entre 2008-2009 et 2007-2008 pour les universités (hors IUT et hors IUFM) est de -1,3 % au lieu de -1,9 %.

(4) Les effectifs d'étudiants en diplôme d'études comptables et financières ont été comptés en CPGE avant 1990 et avec les autres établissements et formations ensuite.

(5) Évolution à champ constant, c'est-à-dire en retirant des effectifs 2010-2011 les étudiants des établissements qui composent l'université de Lorraine, sortie du champ universitaire en 2011-2012.

(6) Y compris IUT de l'université de Lorraine.

(7) Y compris les 275 étudiants de Mayotte, devenu un DOM en 2011.

(8) Évolution à champ constant, c'est-à-dire en rajoutant dans les effectifs 2010-2011 les étudiants des établissements qui composent l'université de Lorraine, entrée dans le champ des grands établissements en 2011-2012.

## Présentation

À la rentrée 2011, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM s'élève à 2 347 800 [1]. Plus du quart (26,6 %) des effectifs se concentre en Île-de-France, dont 13,8 % à Paris. Les principales académies en province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse et Nantes qui accueillent, à elles quatre, 23,7 % des étudiants. Les plus petites académies métropolitaines sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui ne regroupent que 2,5 % des effectifs totaux.

À la rentrée 2011, les effectifs d'étudiants augmentent par rapport à 2010 dans les trois quarts des académies. À Paris, les effectifs augmentent de 1,2 %. Les effectifs croissent de façon importante dans quatre académies : Clermont-Ferrand (+ 3,4 %), Dijon (+ 2,9 %), Orléans-Tours (+ 2,8 %) et Rennes (+ 2,7 %). Les effectifs augmentent de 1,2 % dans les DOM.

Les différentes académies métropolitaines présentent des structures très variées selon les types de formations suivies. Dans certaines petites académies (Amiens, Besançon, Limoges) et celle d'Orléans-Tours, la part des STS est très élevée (plus de 14 %, contre 10,3 % pour la moyenne métropolitaine) compensant partiellement, pour celle d'Amiens, la faiblesse des effectifs à l'université (52,5 % contre 59,6 % pour la moyenne métropolitaine). La part des effectifs universitaires est également en dessous de la moyenne à Paris (52,2 %), Reims (53,3 %) et à Nantes (54,0 %). À l'inverse, dans d'autres académies (Strasbourg et Corse), elle est au moins égale à 73 %, alors que celles des autres formations, des écoles de commerce et d'ingénieurs sont inférieures à la moyenne nationale.

La part des IUT dans l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur est la plus élevée dans les académies de Corse, de Grenoble et de Limoges (plus de 8 %, contre 5 % pour la moyenne métropolitaine). À Paris, les poids de l'université, des IUT et des STS sont parmi les plus faibles de France. À l'inverse, ils sont très élevés pour les CPGE, pour les écoles de commerce et surtout pour la catégorie « autres écoles et formations ». Les deux autres académies franciliennes ont des profils opposés : à Créteil, le poids de l'université est prépondérant, alors qu'il est légèrement inférieur à la moyenne métropolitaine à Versailles, au profit des écoles de commerce et d'ingénieurs.

La part de l'université dans l'ensemble des DOM est supérieure à la moyenne nationale. Le poids des STS y est plus élevé qu'en France métropolitaine.

## Définitions

### Enseignement supérieur à Mayotte

Voir « Définitions » en 6.1.

### Champ

Voir « Définitions » en 6.1.

### Localisation des établissements

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit par des transferts d'effectifs d'une académie à l'autre (en particulier à l'intérieur de l'Île-de-France et entre la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique), et explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés ici et ceux affichés en 6.5.

### Universités

Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile également le CUFR d'Albi, appelé à devenir une université. Voir « Définitions » en 6.3.

### Instituts universitaires de technologie (IUT)

Les effectifs recensés comprennent les préparations au diplôme universitaire de technologie (DUT), au diplôme national de technologie spécialisée (DNST) et les formations post-DUT.

### Sections de techniciens supérieurs (STS)

Le diplôme des métiers d'art (DMA) et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) sont classés en « autres écoles et formations ».

### Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.10.

### Écoles d'ingénieurs

Voir « Définitions » en 6.3.

### Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité

Sont présentes dans ce groupe toutes les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, reconnues ou non. Le champ est plus large que celui affiché en 6.9. En effet, outre la formation initiale, la formation continue et l'apprentissage sont ici pris en compte.

### Autres écoles et formations

Grands établissements, INP, universités de technologie, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES  
Système d'information Sise et autres enquêtes (voir 6.1).

 Pour en savoir plus  
- Tableaux statistiques, n° 7146.

## [1] Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM)

Académies	Universités		STS	CPGE	Formations d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	Autres écoles et formations (3)	Ensemble (4)	Évolution 2011/2010 (%)
	Total (1)	dont IUT							
Aix-Marseille	69 541	4 356	11 062	3 252	2 958	5 783	11 250	102 848	-0,2
Amiens	22 757	2 913	6 207	1 143	5 097	1 352	9 376	43 340	2,0
Besançon	19 629	2 506	4 689	950	2 999	476	5 698	32 280	0,9
Bordeaux	71 281	5 374	11 982	3 033	4 199	8 387	12 882	109 285	1,4
Caen	23 439	2 870	5 081	1 117	1 437	1 316	4 148	36 255	-1,2
Clermont-Ferrand	31 487	2 730	5 193	1 312	2 154	1 966	5 268	46 437	3,4
Corse	3 732	405	522	87	26	97	601	5 039	-2,2
Créteil	90 200	8 643	12 682	3 397	6 871	1 429	15 536	129 197	2,1
Dijon	26 551	2 651	5 648	1 735	1 758	1 983	5 021	41 880	2,9
Grenoble	53 654	7 355	10 193	2 424	5 514	4 799	12 285	83 383	-1,2
Lille	95 841	7 415	19 125	5 249	9 274	7 895	23 288	158 079	0,9
Limoges	13 996	1 674	3 288	460	1 068	110	2 536	20 994	0,1
Lyon	100 912	7 330	12 683	5 754	12 582	8 658	26 457	166 107	1,9
Montpellier	68 930	3 822	11 205	2 430	2 710	3 678	9 000	96 964	2,2
Nancy-Metz	(5)	(5)	8 653	2 251	6 855	2 014	60 154	75 341	-0,1
Nantes	62 365	5 565	15 869	3 998	8 942	5 578	20 263	115 503	1,0
Nice	34 877	3 684	5 866	2 202	1 699	5 419	6 084	55 095	0,7
Orléans-Tours	36 982	4 208	7 718	2 160	2 720	1 900	6 379	56 199	2,8
Paris	169 468	2 059	17 249	14 664	10 159	25 205	88 569	324 552	1,2
Poitiers	30 333	2 967	5 616	1 150	2 026	3 784	4 134	46 695	1,0
Reims	20 865	3 046	5 408	1 120	2 363	5 292	5 813	39 114	-0,5
Rennes	70 558	6 504	14 335	3 833	7 309	3 259	15 355	113 740	2,7
Rouen	31 040	4 089	6 119	1 340	4 127	5 138	5 874	53 240	1,2
Strasbourg	50 830	3 963	6 470	2 389	3 361	517	7 136	69 009	1,4
Toulouse	73 806	6 383	11 320	3 707	9 571	5 070	16 921	117 867	1,4
Versailles	103 010	7 059	13 932	7 952	13 064	15 343	19 184	171 843	0,7
<b>France métro.</b>	<b>1 376 084</b>	<b>109 571</b>	<b>238 115</b>	<b>79 109</b>	<b>130 843</b>	<b>126 448</b>	<b>399 212</b>	<b>2 310 286</b>	<b>1,2</b>
Guadeloupe	6 047	139	1 896	382	-	-	788	9 113	4,1
Guyane	2 034	167	454	53	-	-	179	2 720	5,5
Martinique	4 629	99	2 057	344	-	98	813	7 941	-1,0
Mayotte	-	-	275	-	-	-	-	275	3,4
La Réunion	11 593	553	3 228	523	172	152	1 976	17 472	0,1
<b>DOM</b>	<b>24 303</b>	<b>958</b>	<b>7 910</b>	<b>1 302</b>	<b>172</b>	<b>250</b>	<b>3 756</b>	<b>37 521</b>	<b>(6) 1,2</b>
<b>France métro. + DOM</b>	<b>1 400 387</b>	<b>110 529</b>	<b>246 025</b>	<b>80 411</b>	<b>131 015</b>	<b>126 698</b>	<b>402 968</b>	<b>2 347 807</b>	<b>1,2</b>

(1) À partir de 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique en 2008-2009 et 2009-2010. Ceux-ci ont intégré l'université d'Antilles-Guyane en 2010-2011. Depuis 2010-2011, les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés dans les universités (masterisation).

(2) Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».

(3) Grands établissements, INP, universités de technologie, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2010.

(4) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendant des universités, des universités de technologie, des INP et des grands établissements.

(5) L'université de Lorraine étant devenue un grand établissement en 2011, ses effectifs sont comptés en totalité dans la catégorie « Autres écoles et formations ».

(6) L'évolution des DOM est calculée à champ constant, c'est-à-dire en rajoutant les effectifs des STS de Mayotte pour l'année 2010-2011.

## Présentation

Depuis la rentrée 2004, le nombre d'étudiants en formation scientifique a progressé plus rapidement que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+ 9,8 %, contre + 3,4 %) [1]. Leur poids dans l'ensemble a donc gagné 2 points en sept ans pour atteindre 32,3 % en 2011. De 2004 à 2010, la part des formations scientifiques a augmenté chaque année passant de 30,4 % à 32,2 %. Cette hausse est particulièrement soutenue en 2006 et en 2007 (environ + 0,5 point chaque année). En 2011, la part des étudiants en formation scientifique est stable. Si la part des étudiants scientifiques dans l'enseignement supérieur continue à progresser, cette croissance tient pour beaucoup aux formations de santé à l'université. Ces dernières, qui concentraient en 2011 26,3 % des étudiants scientifiques, ont vu leurs effectifs croître de 19,7 % en sept ans.

Hors formations de santé, le poids des formations scientifiques a augmenté de 0,7 point (+ 35 000 étudiants) depuis 2004. Les effectifs d'étudiants en STS production et dans les formations universitaires scientifiques et d'ingénieurs ont reculé (respectivement - 2,3 % et - 5,6 %). En 2011, l'université de Lorraine, issue de la fusion des universités de Metz, Nancy I, Nancy II et de l'INP de Lorraine, a obtenu le statut de grand établissement : cela se traduit, entre 2010 et 2011, par une diminution des effectifs en formations universitaires scientifiques et d'ingénieurs, en IUT production, en INP et en UT, et, mécaniquement, par une augmentation des effectifs des grands établissements.

Le nombre d'étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (CPGE) augmente cette année de 1,4 %. Au final, le poids des CPGE dans le total des formations scientifiques a quasiment stagné depuis 2003 (6,6 % en 2011). En sept ans, les effectifs se sont fortement accrues dans les formations d'ingénieurs hors université (+ 38,3 %).

En 2011, la part des étudiants en formations scientifiques dans les écoles publiques du ministère de l'enseignement supérieur (90,1 %) est en très légère diminution par rapport à 2010. Celle du secteur privé (7,5 % en 2011) augmente légèrement ; elle était de 9,4 % en 2004.

## Définitions

### Enseignement supérieur à Mayotte

Voir « Définitions » en 6.1.

### Universités

Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile également le CUFR d'Albi. En 2011, l'université de Lorraine (créée par fusion des universités de Metz, Nancy I et II et de l'INP de Lorraine), en sa qualité de grand établissement, est sortie du champ « universités ». Depuis 2008, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont plus comptabilisées dans le champ « universités », de même que Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004.

### Grands établissements

Regroupe les établissements suivants : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris-Dauphine, l'INP de Grenoble, l'INP de Bordeaux, l'université de Lorraine.

### Instituts universitaires de technologie (IUT)

Voir « Définitions » en 6.2.

### Universités de technologie (UT)

Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) qui ont pour mission principale la formation des ingénieurs, le développement de la recherche et de la technologie. Il en existe trois, situés à Belfort, Compiègne et Troyes.

### Instituts nationaux polytechniques (INP)

Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) assimilés aux universités mais constitués uniquement d'écoles. La plupart sont devenus des grands établissements. Seul l'INP de Toulouse a conservé son statut initial.

### Sections de techniciens supérieurs (STS), Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.11 et 6.10.

### Écoles d'ingénieurs

Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses ici ; par contre, elles ne sont pas prises en compte dans les effectifs affichés en 6.8.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

 Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7146.

## [1] Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques depuis la rentrée 2004

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2004 (1)	2005	2006	2007 (2)	2008	2009	2010 (3)	2011 (4)	Poids en 2011 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution (%) 2004/2011
<b>Université hors IUT</b>	<b>430 491</b>	<b>439 377</b>	<b>443 252</b>	<b>441 598</b>	<b>433 023</b>	<b>449 058</b>	<b>460 674</b>	<b>448 580</b>	<b>59,2</b>	<b>4,2</b>
Université (formations scientifiques + ingénieurs)	264 171	263 164	257 880	250 732	239 869	247 980	257 758	249 504	32,9	-5,6
Sciences fondamentales et applications	174 760	169 158	165 377	158 689	148 203	152 926	158 310	153 244	20,2	-12,3
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	73 791	72 389	71 320	69 742	69 282	71 709	73 783	71 041	9,4	-3,7
Pluri-sciences	15 620	21 617	21 183	22 301	22 384	23 345	25 665	25 219	3,3	61,5
Université (santé)	166 320	176 213	185 372	190 866	193 154	201 078	202 916	199 076	26,3	19,7
Médecine, odontologie	138 532	146 589	154 076	158 995	161 933	170 228	125 134	123 931	16,4	ns
Pharmacie	27 788	29 624	31 296	31 871	31 221	30 850	22 796	22 469	3,0	ns
Pluri-santé (PACES)							54 986	52 676	6,9	
<b>Grands établissements</b>	<b>1 240</b>	<b>1 392</b>	<b>1 439</b>	<b>6 067</b>	<b>6 248</b>	<b>5 839</b>	<b>5 871</b>	<b>29 240</b>	<b>3,9</b>	<b>ns</b>
<b>INP et universités de technologie</b>	<b>19 259</b>	<b>19 624</b>	<b>19 763</b>	<b>15 402</b>	<b>14 714</b>	<b>15 319</b>	<b>15 845</b>	<b>12 407</b>	<b>1,6</b>	<b>-35,6</b>
<b>IUT production</b>	<b>55 366</b>	<b>55 691</b>	<b>55 928</b>	<b>56 600</b>	<b>57 183</b>	<b>57 859</b>	<b>56 988</b>	<b>55 914</b>	<b>7,4</b>	<b>1,0</b>
<b>Formations d'ingénieur hors université, INP et UT (5)</b>	<b>67 455</b>	<b>68 081</b>	<b>68 262</b>	<b>70 920</b>	<b>82 870</b>	<b>85 908</b>	<b>89 766</b>	<b>93 321</b>	<b>12,3</b>	<b>38,3</b>
Publique MESR	23 525	23 431	22 342	24 290	33 553	35 811	37 811	38 482	5,1	63,6
Publique hors MESR	17 178	17 458	18 420	17 357	16 922	16 291	16 797	17 328	2,3	0,9
Privée	26 752	27 192	27 500	29 273	32 395	33 806	35 158	37 511	4,9	40,2
<b>CPGE scientifique</b>	<b>45 947</b>	<b>46 858</b>	<b>47 285</b>	<b>47 851</b>	<b>48 731</b>	<b>49 326</b>	<b>49 053</b>	<b>49 747</b>	<b>6,6</b>	<b>8,3</b>
Publique MEN	39 013	39 968	40 269	40 559	41 455	41 928	41 501	41 635	5,5	6,7
Publique hors MEN	846	814	808	797	779	815	822	1 391	0,2	64,4
Privée	6 088	6 076	6 208	6 495	6 497	6 583	6 730	6 721	0,9	10,4
<b>STS production</b>	<b>70 322</b>	<b>69 487</b>	<b>67 292</b>	<b>67 135</b>	<b>66 803</b>	<b>68 479</b>	<b>68 363</b>	<b>68 728</b>	<b>9,1</b>	<b>-2,3</b>
Publique MEN	58 599	58 124	56 164	55 760	55 240	56 237	56 285	56 458	7,4	-3,7
Privée	11 723	11 363	11 128	11 375	11 563	12 242	12 078	12 270	1,6	4,7
<b>Total formations scientifiques</b>	<b>690 080</b>	<b>700 510</b>	<b>703 221</b>	<b>705 573</b>	<b>709 572</b>	<b>731 788</b>	<b>746 560</b>	<b>757 937</b>	<b>100,0</b>	<b>9,8</b>
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	<i>523 760</i>	<i>524 297</i>	<i>517 849</i>	<i>514 707</i>	<i>516 418</i>	<i>530 710</i>	<i>543 644</i>	<i>558 861</i>	<i>73,7</i>	<i>6,7</i>
<b>Total enseignement supérieur</b>	<b>2 269 797</b>	<b>2 283 267</b>	<b>2 253 832</b>	<b>2 231 495</b>	<b>2 234 162</b>	<b>2 314 032</b>	<b>2 319 627</b>	<b>2 347 807</b>		<b>3,4</b>
Poids des formations scientifiques	30,4	30,7	31,2	31,6	31,8	31,6	32,2	32,3		
Poids des formations scientifiques hors santé	23,1	23,0	23,0	23,1	23,1	22,9	23,4	23,8		
Poids du public dans total des formations scientifiques	90,6	90,6	93,6	93,3	92,9	92,8	92,8	92,5		
Poids du public MESR-MEN dans total des formations scientifiques	88,0	88,0	90,9	90,7	90,4	90,5	90,4	90,1		

(1) Année de passage de Paris IX du champ des universités à celui des grands établissements.

(2) Année de passage de l'INP Grenoble du champ des INP à celui des grands établissements.

(3) Les disciplines générales des universités intègrent les étudiants précédemment inscrits dans les IUUFM.

(4) En 2011, l'université de Lorraine a été créée par fusion des universités de Metz et de Nancy I et II, ainsi que de l'INPL. Elle acquiert le statut de grand établissement et sort du champ des universités. Mayotte est devenu un DOM.

(5) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

## Présentation

En 2011-2012, 1 400 400 étudiants sont inscrits dans les universités en France métropolitaine et des départements d'outre-mer [1]. Suite à l'adoption du statut de grand établissement par l'université de Lorraine (voir « Définitions »), le nombre d'inscrits dans les universités baisse mécaniquement de 37 000 par rapport à 2010-2011. À champ comparable (c'est-à-dire, hors université de Lorraine), les effectifs sont en hausse de 0,8 %, prolongeant la tendance observée en 2010 (+ 0,8 %) [3].

À champ constant, le nombre de nouveaux entrants en première année du cursus L (y compris les disciplines de santé et les IUT) augmente en 2011-2012 (+ 1,5 %), après une baisse de 0,3 % en 2010-2011. Cette progression du nombre des nouveaux entrants à l'université est liée à la hausse du nombre de bacheliers à la session 2011 (+ 6,7 %). Les inscriptions de bacheliers en IUT et dans les disciplines de santé sont en baisse (respectivement - 0,4 % et - 0,9 %) alors qu'elles sont en hausse dans les disciplines générales.

Les effectifs sont globalement en hausse dans les disciplines générales (+ 0,7 %), mais baissent dans toutes les pluridisciplines.

Les effectifs progressent dans les disciplines de santé de 2,1 % après une augmentation de 0,9 % en 2010-2011. Les disciplines médecine-odontologie et pharmacie sont à l'origine de cette hausse (respectivement 3,0 % et 2,2 %). En revanche, la PACES, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique), mise en place à la rentrée 2010 ne contribue pas à cette augmentation : on dénombre 52 700 étudiants en PACES, soit une baisse de 0,2 % par rapport à la précédente rentrée.

Les effectifs baissent en IUT (- 0,5 %), en particulier dans le secteur « production » (- 1,0 %) et nettement moins dans le secteur « services » (- 0,1 %). En 2010-2011, les effectifs dans les IUT diminuaient pour la première fois depuis quatre ans (+ 1,0 % en 2006-2007, + 2,2 % en 2007-2008, + 1,6 % en 2008-2009, stabilité en 2009-2010 et - 1,4 % en 2011-2012).

Les effectifs augmentent en cursus licence (+ 1,4 %), stagnent en cursus master (+ 0,1 %), et diminuent en cursus doctorat (- 1,2 %) [2].

## Définitions

**Champ** - Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

### Universités

Entrent dans le champ les 73 universités publiques, le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi et les PRES (Pôles de recherche et d'enseignement supérieur) de Paris-Est et Grenoble.

En 2011-2012, le grand établissement « université de Lorraine » a été créé (fusion des universités de Nancy I, Nancy II, Metz et de l'INPL (Institut national polytechnique de Lorraine)). En sa qualité de grand établissement, l'université de Lorraine ne fait pas partie du champ « universités » pour 2011. Les évolutions entre 2010 et 2011 sont calculées « hors effectifs des établissements composant l'université de Lorraine », pour raisonner à champ constant. Par ailleurs, l'université d'Aix-Marseille a été créée par fusion des universités d'Aix I, Aix II et Aix III. Le CUFR de Mayotte, créé en octobre 2011, ne fait pas partie du champ « universités » en 2011. Toutefois, des étudiants de Mayotte sont comptabilisés, comme les années précédentes, dans des établissements d'autres DOM, notamment La Réunion, à travers des conventions. Depuis 2008, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement, de même que ceux des autres DOM en 2010. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Depuis 2008 également, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ « universités », de même que ceux de Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004.

### Formation LMD, IUT

Voir « Définitions » en 6.6.

**Les évolutions du tableau [3]** sont présentées en ancien cycle pour pouvoir effectuer des comparaisons sur le passé.

- **Premier cycle** Cycle de formation fondamentale et d'orientation ouvert aux titulaires du baccalauréat et d'une durée de deux ans, sanctionné par un Deug.

- **Deuxième cycle** Cycle d'approfondissement, de formation générale scientifique et technique d'une durée d'un à deux ans après le Deug, sanctionné par une licence puis une maîtrise.

- **Troisième cycle** Cycle conduisant soit à la recherche (DEA, doctorat), soit à une plus grande spécialisation (DESS).

### 📄 Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.15.

- Tableaux statistiques, n° 7147, 7148, 7149.

## [1] Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM) (1)

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble		Nouveaux entrants (2)	
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	% variation annuelle (3)	Effectifs	% variation annuelle (3)
Droit, sciences politiques	114 999	72 336	7 753	195 088	0,8	35 908	1,5
Sciences économiques, gestion	81 019	60 844	3 667	145 530	1,4	17 924	8,1
AES	32 145	6 627	19	38 791	1,1	9 937	9,7
Pluri-droit, sciences économiques, AES		39		39	-4,9		
Lettres, sciences du langage	62 749	24 832	5 711	93 292	1,3	17 643	-0,6
Langues	80 170	19 866	2 596	102 632	0,9	26 817	1,4
Sciences humaines et sociales	123 844	81 189	13 452	218 485	0,0	35 280	0,1
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	1 957	6 308	46	8 311	-23,7	864	40,3
Sciences fondamentales et application	75 343	61 219	16 682	153 244	1,1	14 539	-1,8
Sciences de la nature et de la vie	40 094	20 961	9 986	71 041	-0,4	8 763	-3,8
Staps	31 668	6 973	469	39 110	9,6	12 340	17,9
Pluri-sciences	22 172	2 865	182	25 219	-1,7	9 852	0,2
<b>Total disciplines générales</b>	<b>666 160</b>	<b>364 059</b>	<b>60 563</b>	<b>1 090 782</b>	<b>0,7</b>	<b>189 867</b>	<b>2,5</b>
Médecine-odontologie	14 066	108 633	1 232	123 931	3,0	1 775	6,1
Pharmacie	1 787	20 345	337	22 469	2,2	50	0,0
Pluri-santé	52 670	ns		52 676	-0,2	31 622	
<b>Total disciplines de santé</b>	<b>68 523</b>	<b>128 984</b>	<b>1 569</b>	<b>199 076</b>	<b>2,1</b>	<b>33 447</b>	<b>-0,9</b>
<b>IUT</b>	<b>110 529</b>			<b>110 529</b>	<b>-0,5</b>	<b>47 088</b>	<b>-0,4</b>
<b>Total</b>	<b>845 212</b>	<b>493 043</b>	<b>62 132</b>	<b>1 400 387</b>	<b>0,8</b>	<b>270 402</b>	<b>1,5</b>

(1) Données pour les DOM-TOM, voir 12.9.

(2) Nouveaux entrants en première année.

(3) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant des effectifs 2010-2011 les étudiants des établissements qui composent l'université de Lorraine.

## [2] Évolution en cursus des effectifs universitaires depuis 2004-2005 (France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Total
2004-2005	897 069	460 426	67 041	1 424 536
2005-2006	900 196	453 333	68 190	1 421 719
2006-2007	878 053	452 886	68 238	1 399 177
2007-2008	848 111	449 249	66 390	1 363 750
2008-2009	832 140	(1) 506 817	65 419	1 404 376
2009-2010	851 646	(2) 527 947	64 990	1 444 583
2010-2011	863 762	509 063	64 279	1 437 104
2011-2012	845 212	493 043	62 132	1 400 387

(1) Dont 62 544 en IUFM.

(2) Dont 58 518 en IUFM.

## [3] Évolution des effectifs universitaires par cycle depuis 1985-1986

(France métropolitaine + DOM)

	Premier cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	Total	Évolution annuelle (%)
1985-1986	497 573	288 579	159 599	945 751	
1990-1991	615 751	366 250	177 936	1 159 937	6,3
2000-2001	708 648	472 565	215 547	1 396 760	0,5
2001-2002	685 368	467 422	221 574	1 374 364	-1,6
2002-2003	683 067	479 521	229 943	1 392 531	1,3
2003-2004	692 169	491 634	241 862	1 425 665	2,4
2004-2005	689 689	486 677	248 170	1 424 536	(1) 0,5
2005-2006	683 726	476 741	261 252	1 421 719	-0,2
2006-2007	668 110	466 050	265 017	1 399 177	-1,6
2007-2008	646 410	452 477	264 863	1 363 750	-2,5
2008-2009	635 714	503 894	264 768	1 404 376	(2) -1,1
2009-2010	656 470	514 558	273 555	1 444 583	2,9
2010-2011	664 904	471 779	300 421	1 437 104	(3) 0,8
2011-2012	646 916	447 912	305 559	1 400 387	(4) 0,8
Évolution 1985-2011	0,3	0,6	0,9	0,5	

(1) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en incluant les étudiants de Paris-Dauphine.

(2) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant les étudiants d'IUFM et les 17 écoles d'ingénieurs sorties du champ des universités.

(3) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant les stagiaires IUFM.

(4) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant des effectifs 2010-2011 les étudiants des établissements qui composent l'université de Lorraine.

## Présentation

En 2011-2012, suite à la fusion des universités d'Aix-Marseille et à la création du grand établissement de l'université de Lorraine, on compte 76 universités (en y incluant le CUFR d'Albi et les PRES Paris-Est et Grenoble). À champ constant (c'est-à-dire hors université de Lorraine), le nombre d'étudiants dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (IUT et écoles d'ingénieurs inclus) augmente pour la troisième année consécutive : + 0,8 % en 2011-2012, + 0,8 % en 2010-2011 après + 2,9 % en 2009-2010.

En 2011-2012, les effectifs sont en hausse dans la moitié des académies. Dans six académies, cette hausse est supérieure à 2,0 %. Seules cinq académies enregistrent des baisses supérieures à 1,0 %.

Le cursus licence englobe 60,5 % des étudiants sur l'ensemble du territoire. C'est à Paris que son poids est le plus faible (51,5 %), et dans les DOM, il dépasse 70 %.

Concernant les établissements, les effectifs augmentent dans 40 des 75 universités françaises. La hausse est supérieure à 4 % dans neuf universités, en particulier à Bordeaux IV, Rennes II et Clermont I où elle dépasse 8 %. Ces hausses sont parfois dues à la création de nouveaux diplômes, comme à Clermont I où un diplôme universitaire IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) est réservé aux élèves infirmiers des IFSI. *A contrario*, douze établissements voient leurs effectifs baisser de plus de 2 %. C'est le cas en particulier des universités de Perpignan, du Littoral, de Paris VII et d'Artois.

## Définitions

### Champ

Voir « Définitions » en 6.4.

### Académie

Chaque étudiant est associé à l'académie d'appartenance de l'établissement, même si la composante dans laquelle il est inscrit se situe dans une autre académie. Les effectifs présentés ici par académie peuvent différer dans certains cas de ceux présentés en 6.2 (voir « Définitions », localisation des établissements).

### Formation licence-master-doctorat (LMD)

Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offrent des formations LMD.

- Cursus licence. Il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures.

- Cursus master. Il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5.

- Cursus doctorat. À vocation recherche, il conduit à la thèse.

### CUFR

Centre universitaire de formation et de recherche.

### PRES

Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

## [1] Population universitaire par établissement et académie en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM)

Universités et académies	Effectifs Totaux	Évolution par rapport à 2009-2010 (%)	Premières inscriptions	Poids du cursus licence (%)	Universités et académies	Effectifs Totaux	Évolution par rapport à 2009-2010 (%)	Premières inscriptions	Poids du cursus licence (%)
Aix-Marseille (1)	62 905	-1,2	10 838	53,9	Angers	19 090	0,9	3 565	58,7
Avignon	6 636	-0,4	1 710	79,6	Le Mans	10 258	-0,1	2 424	72,9
<b>Aix-Marseille</b>	<b>69 541</b>	<b>-1,1</b>	<b>12 548</b>	<b>56,3</b>	Nantes	33 017	-0,5	6 848	60,3
Amiens	22 757	2,3	5 124	64,8	<b>Nantes</b>	<b>62 365</b>	<b>0,0</b>	<b>12 837</b>	<b>61,9</b>
<b>Amiens</b>	<b>22 757</b>	<b>2,3</b>	<b>5 124</b>	<b>64,8</b>	Nice	25 821	-1,4	5 203	58,7
Besançon	19 629	0,3	4 102	63,3	Toulon	9 056	-0,7	2 217	74,9
<b>Besançon</b>	<b>19 629</b>	<b>0,3</b>	<b>4 102</b>	<b>63,3</b>	<b>Nice</b>	<b>34 877</b>	<b>-1,3</b>	<b>7 420</b>	<b>62,9</b>
Bordeaux I	9 401	-0,6	1 963	63,5	Orléans	14 433	2,5	3 126	67,5
Bordeaux II	17 649	-1,0	2 432	46,2	Tours	22 549	3,2	4 839	60,7
Bordeaux III	14 770	-4,5	3 066	74,5	<b>Orléans-Tours</b>	<b>36 982</b>	<b>2,9</b>	<b>7 965</b>	<b>63,3</b>
Bordeaux IV	18 662	9,3	3 580	53,6	Paris I	39 224	3,5	5 766	55,3
Pau	11 437	0,3	2 745	70,8	Paris II	15 371	-1,5	2 111	49,3
<b>Bordeaux</b>	<b>71 919</b>	<b>1,0</b>	<b>13 786</b>	<b>60,1</b>	Paris III	17 836	1,7	3 463	63,3
Caen	23 439	-2,0	4 743	62,1	Paris IV	20 905	-0,9	3 481	52,9
<b>Caen</b>	<b>23 439</b>	<b>-2,0</b>	<b>4 743</b>	<b>62,1</b>	Paris V	31 794	-4,3	4 582	44,8
Clermont-Ferrand I	16 909	8,0	3 302	61,0	Paris VI	31 372	2,2	4 694	49,6
Clermont-Ferrand II	14 578	4,0	2 858	65,5	Paris VII	24 901	-5,7	3 795	48,4
<b>Clermont-Ferrand</b>	<b>31 487</b>	<b>6,1</b>	<b>6 160</b>	<b>63,1</b>	<b>Paris</b>	<b>181 403</b>	<b>-0,6</b>	<b>27 892</b>	<b>51,5</b>
Corse	3 732	-2,3	775	68,8	La Rochelle	7 528	2,2	1 700	71,9
<b>Corse</b>	<b>3 732</b>	<b>-2,3</b>	<b>775</b>	<b>68,8</b>	Poitiers	22 805	-1,5	4 406	55,6
PRES Paris-Est	1 388	-3,6			<b>Poitiers</b>	<b>30 333</b>	<b>-0,6</b>	<b>6 106</b>	<b>59,6</b>
Marne-la-Vallée	10 691	1,6	1 981	69,3	Reims	20 865	-1,2	4 409	66,4
Paris XII	26 726	-0,1	5 337	63,8	<b>Reims</b>	<b>20 865</b>	<b>-1,2</b>	<b>4 409</b>	<b>66,4</b>
Paris XIII	21 920	3,0	4 704	65,5	Brest	16 683	-2,2	3 492	62,4
Paris VIII	22 521	3,2	3 839	63,0	Bretagne-Sud	8 487	-1,1	1 879	77,4
<b>Créteil</b>	<b>83 246</b>	<b>1,8</b>	<b>15 861</b>	<b>63,6</b>	Rennes I	25 892	3,0	4 817	52,9
Dijon	26 551	1,7	5 276	59,5	Rennes II	19 478	9,2	5 107	73,6
<b>Dijon</b>	<b>26 551</b>	<b>1,7</b>	<b>5 276</b>	<b>59,5</b>	<b>Rennes</b>	<b>26 551</b>	<b>2,8</b>	<b>15 295</b>	<b>63,8</b>
PRES Grenoble	3 597	6,5			Le Havre	6 895	-0,3	1 558	73,6
Chambéry	11 890	2,1	2 581	72,6	Rouen	24 145	0,8	5 244	63,7
Grenoble I	15 172	-1,1	2 991	57,8	<b>Rouen</b>	<b>31 040</b>	<b>0,6</b>	<b>6 802</b>	<b>65,9</b>
Grenoble II	17 417	-1,2	3 453	66,0	Mulhouse	7 754	-2,8	1 597	69,2
Grenoble III	5 578	-4,8	1 103	63,4	Strasbourg	43 076	1,5	7 000	55,5
<b>Grenoble</b>	<b>53 654</b>	<b>-0,4</b>	<b>10 128</b>	<b>60,4</b>	<b>Strasbourg</b>	<b>50 830</b>	<b>0,8</b>	<b>8 597</b>	<b>57,6</b>
Artois	10 818	-5,1	2 464	68,1	CUFR d'Albi	2 980	5,0	942	90,0
Lille I	19 397	1,1	3 284	60,2	Toulouse I	20 276	0,8	3 732	58,0
Lille II	26 616	2,4	5 045	48,3	Toulouse II	22 259	2,0	3 816	67,1
Lille III	18 814	3,7	4 690	75,4	Toulouse III	27 653	0,8	5 749	60,0
Littoral	10 145	-6,5	2 205	73,7	<b>Toulouse</b>	<b>73 168</b>	<b>1,3</b>	<b>14 239</b>	<b>62,9</b>
Valenciennes	10 051	-1,3	2 190	70,4	Cergy-Pontoise	13 846	-1,4	2 917	66,6
<b>Lille</b>	<b>95 841</b>	<b>0,1</b>	<b>19 878</b>	<b>63,3</b>	Evry-Val-d'Essonne	9 685	1,6	2 461	77,1
Limoges	13 996	-0,6	2 810	63,2	Paris X	31 807	6,5	5 892	62,4
<b>Limoges</b>	<b>13 996</b>	<b>-0,6</b>	<b>2 810</b>	<b>63,2</b>	Paris XI	27 289	-0,1	4 314	56,0
Lyon I	32 784	1,8	5 420	48,7	Versailles-St-Quentin	15 420	1,8	3 090	58,3
Lyon II	27 863	-1,6	4 494	60,6	<b>Versailles</b>	<b>98 047</b>	<b>2,2</b>	<b>18 674</b>	<b>62,0</b>
Lyon III	24 189	4,5	4 529	65,9	<b>France métro.</b>	<b>1 376 084</b>	<b>0,8</b>	<b>263 328</b>	<b>60,3</b>
Saint Etienne	16 076	3,8	3 767	68,8	Antilles-Guyane	12 710	0,4	3 138	70,5
<b>Lyon</b>	<b>100 912</b>	<b>1,8</b>	<b>18 210</b>	<b>59,3</b>	La Réunion	11 593	-0,5	3 936	77,2
Montpellier I	23 503	5,0	3 711	48,3	<b>DOM</b>	<b>24 303</b>	<b>-0,1</b>	<b>7 074</b>	<b>73,7</b>
Montpellier II	15 211	3,7	2 410	57,9	<b>Total (2)</b>	<b>1 400 387</b>	<b>0,8</b>	<b>270 402</b>	<b>60,5</b>
Montpellier III	18 072	5,8	4 722	68,9					
Nîmes	3 362	-1,5	1 167	95,5					
Perpignan	8 782	-10,8	1 681	69,8					
<b>Montpellier</b>	<b>68 930</b>	<b>2,3</b>	<b>13 691</b>	<b>60,9</b>					

(1) L'université Aix-Marseille est issue de la fusion des universités d'Aix I, Aix II et Aix III.

(2) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant des effectifs 2010-2011 les étudiants des établissements qui composent l'université de Lorraine.

## Présentation

En 2011-2012, 1 400 400 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer [1]. 60,4 % des étudiants à l'université sont inscrits en cursus licence (contre 60,1 % en 2010-2011), 35,2 % en cursus master (contre 35,4 %) et 4,4 % en cursus doctorat (contre 4,5 %).

Les femmes représentent 57,2 % de la population universitaire. Si elles sont majoritaires en cursus licence (56,5 %) et en cursus master (59,6 %), elles sont légèrement minoritaires en cursus doctorat (48,0 %).

La répartition hommes/femmes par discipline varie très peu par rapport à l'année universitaire 2010-2011. Les femmes restent majoritaires en langues (74,1 %), en lettres-sciences du langage (70,8 %) et en sciences humaines et sociales (68,1 %). Elles restent en revanche minoritaires en sciences fondamentales et applications (28,2 %) et en Staps (30,4 %).

En 2011-2012, 57,4 % des nouveaux entrants ont 18 ans ou moins, 23,1 % ont 19 ans, 9,7 % ont 20 ans et 9,8 % ont 21 ans ou plus [2]. Comme les années précédentes, les femmes sont plus jeunes que les hommes à leur entrée à l'université. Elles sont en effet 60,0 % à avoir 18 ans ou moins contre 53,9 % chez les hommes lors de leur première inscription à l'université.

Les nouveaux entrants à l'université se dirigent principalement vers les IUT (17,4 %), les disciplines juridiques (13,3 %), les sciences humaines et sociales (13,0 %) et les disciplines médicales (12,4 %).

Parmi ces nouveaux entrants, la plupart (83 %) sont des nouveaux bacheliers [3]. Ces derniers se décomposent en 78,5 % de bacheliers généraux, 15,6 % de bacheliers technologiques et 5,9 % de bacheliers professionnels. Le nombre de bacheliers à la session de 2011 avait augmenté de 6,7 %. *De facto*, les nouveaux bacheliers s'inscrivant à l'université sont en hausse (+ 1,5 %) à la rentrée 2011. Cette augmentation est principalement due aux nouveaux bacheliers professionnels (+ 53,2 % de nouveaux inscrits). Ces nouveaux inscrits font plus que compenser la diminution des inscriptions de nouveaux bacheliers technologiques (- 3,8 %) consécutive à la baisse du nombre de lauréats de ce diplôme (- 3,5 %). Les bacheliers généraux semblent moins attirés par l'université car leurs effectifs sont stables alors qu'ils étaient plus nombreux à avoir réussi au baccalauréat (+ 1,2 %).

## Définitions

### Champ

Voir « Définitions » en 6.4.

### Formation licence-master-doctorat (LMD)

Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offrent des formations LMD :

- cursus licence. Il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures ;
- cursus master. Il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5 ;
- cursus doctorat. À vocation recherche, il conduit à la thèse.

### Instituts universitaires de technologie (IUT)

Il regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi qu'aux formations post-DUT. Les licences professionnelles en IUT sont comptabilisées dans les disciplines générales de l'université.

### Les nouveaux entrants en première année de premier cycle

Ce sont les étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française en première année de premier cycle ou cursus licence (capacité en droit et DAEU non compris).

## [1] Répartition des étudiants en université selon le sexe, le cursus et la discipline en 2011-2012 (1)

(France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble	
	Effectifs	% de femmes	Effectifs	% de femmes	Effectifs	% de femmes	Effectifs	% de femmes
Droit, sciences politiques	114 999	64,3	72 336	65,4	7 753	49,5	195 088	64,1
Sciences économiques, gestion	81 019	51,5	60 844	54,0	3 667	44,2	145 530	52,4
AES	32 145	60,1	6 627	61,5	19	52,6	38 791	60,3
Pluri-droit, sciences économiques, AES	-	-	39	74,4	-	-	39	74,4
Lettres, sciences du langage	62 749	69,5	24 832	75,2	5 711	66,6	93 292	70,8
Langues	80 170	73,5	19 866	77,4	2 596	67,4	102 632	74,1
Sciences humaines et sociales	123 844	67,8	81 189	70,9	13 452	54,6	218 485	68,1
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	1 957	73,9	6 308	82,6	46	41,3	8 311	80,3
Sciences fondamentales et application	75 343	28,0	61 219	28,1	16 682	29,7	153 244	28,2
Sciences de la nature et de la vie	40 094	62,0	20 961	58,7	9 986	54,4	71 041	60,0
Staps	31 668	29,1	6 973	35,8	469	35,2	39 110	30,4
Pluri-sciences	22 172	45,1	2 865	61,4	182	28,0	25 219	46,9
Médecine-odontologie	14 066	76,8	108 633	60,2	1 232	50,2	123 931	62,0
Pharmacie	1 787	64,0	20 345	66,5	337	61,4	22 469	66,2
Pluri-santé	52 670	63,9	ns	-	-	-	52 676	63,9
IUT	110 529	39,9	-	-	-	-	110 529	39,9
<b>Total</b>	<b>845 212</b>	<b>56,5</b>	<b>493 043</b>	<b>59,6</b>	<b>62 132</b>	<b>48,0</b>	<b>1 400 387</b>	<b>57,2</b>
Pourcentage par cursus		60,4		35,2		4,4		100,0

(1) Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 12.9.

## [2] Répartition des nouveaux entrants à l'université selon le sexe, l'âge et la discipline en 2011-2012 (1)

(France métropolitaine + DOM)

Disciplines	18 ans ou moins		19 ans		20 ans		21 ans ou plus		Ensemble	
	Effectifs	% de femmes	Effectifs	% de femmes	Effectifs	% de femmes	Effectifs	% de femmes	Effectifs	% de femmes
Droit, sciences politiques	21 648	68,9	8 379	60,9	2 919	58,9	2 962	55,7	35 908	65,2
Sciences économiques, gestion	9 518	51,5	4 471	41,0	2 038	41,9	1 897	47,2	17 924	47,3
AES	3 579	63,4	2 877	56,2	1 798	57,9	1 683	62,2	9 937	60,1
Lettres, sciences du langage	8 381	76,0	3 780	67,8	2 061	68,3	3 421	66,0	17 643	71,4
Langues	13 395	81,2	5 922	71,1	3 026	65,0	4 474	65,2	26 817	74,5
Sciences humaines et sociales	16 852	72,4	8 775	66,7	4 362	63,2	5 291	61,4	35 280	68,2
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	278	73,7	127	73,2	236	73,7	223	75,8	864	74,2
Sciences fondamentales et application	9 007	30,1	3 019	27,7	1 372	26,7	1 141	21,7	14 539	28,6
Sciences de la nature et de la vie	5 238	65,7	2 010	63,3	885	65,4	630	61,9	8 763	64,8
Staps	6 071	30,4	3 670	23,6	1 604	19,5	995	17,7	12 340	26,0
Pluri-sciences	6 556	45,4	1 960	40,6	770	36,2	566	34,8	9 852	43,1
Médecine-odontologie	549	71,4	467	83,7	270	81,9	489	82,2	1 775	79,2
Pharmacie	ns	-	ns	-	-	-	47	91,5	50	90,0
Pluri-santé	25 541	65,5	4 170	59,7	1 096	62,7	815	67,2	31 622	64,6
IUT	28 534	41,3	12 735	35,4	3 851	33,9	1 968	35,0	47 088	38,8
<b>Total</b>	<b>155 149</b>	<b>59,1</b>	<b>62 363</b>	<b>52,0</b>	<b>26 288</b>	<b>52,0</b>	<b>26 602</b>	<b>55,9</b>	<b>270 402</b>	<b>56,4</b>
Pourcentage par âge		57,4		23,1		9,7		9,8		100,0

(1) Nouveaux entrants en première année de cursus licence.

## [3] Filière universitaire et filière du baccalauréat des nouveaux bacheliers inscrits à l'université en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM)

	IUT		Université hors IUT		Ensemble	
	Effectifs	% variation annuelle (1)	Effectifs	% variation annuelle (1)	Effectifs	% variation annuelle (1)
Baccalauréats généraux	29 014	1,5	147 794	-0,2	176 808	0,1
Baccalauréats technologiques	11 942	-5,3	23 214	-3,0	35 156	-3,8
Baccalauréats professionnels	1 267	46,0	12 099	54,0	13 366	53,2
<b>Total</b>	<b>42 223</b>	<b>0,4</b>	<b>183 107</b>	<b>1,8</b>	<b>225 330</b>	<b>1,5</b>

(1) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant des effectifs 2010-2011 les étudiants des établissements qui composent l'université de Lorraine.

## Présentation

En 2011-2012, 115 000 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en France métropolitaine et dans les DOM [1]. En tenant compte de la population préparant un diplôme post-DUT (800) ou une licence professionnelle (29 400), les effectifs des instituts universitaires de technologie atteignent 145 200. Pour la troisième année consécutive, le nombre d'étudiants inscrits en DUT diminue, très légèrement cette année (- 0,6 %), confortant cependant la baisse plus marquée de la rentrée 2010 (- 1,4 %). Cette baisse concerne surtout le secteur « production » (- 1,3 %), alors que le secteur « services » reste stable (- 0,1 %).

La capacité d'accueil des IUT a peu varié en 2011-2012 avec une seule création (un département « Génie civil »). La capacité d'accueil est stable, le nombre de nouveaux entrants l'est également (- 0,6 %). Cette stagnation masque la progression du nombre de bacheliers généraux (+ 0,2 %), mais surtout celle exceptionnelle du nombre de bacheliers professionnels (+ 39,3 %) en raison de l'afflux de ces bacheliers à la session du baccalauréat 2011. Le nombre de bacheliers technologiques poursuivant en IUT baisse de 5,2 %. La part de bacheliers généraux de la session 2011 parmi les nouveaux entrants en IUT en 2011 augmente légèrement (66,4 % contre 65,9 % en 2010) [2]. La part des bacheliers professionnels progresse de 0,9 point et atteint 3,1 %. En conséquence, celle des bacheliers technologiques baisse (- 1,3 point) pour atteindre 27,3 % en 2011.

Globalement, les effectifs d'IUT se répartissent à 58,7 % dans le domaine des services et 41,3 % dans celui de la production [3]. Parmi le secteur des services, 60 % des effectifs se concentrent dans deux spécialités : « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation ».

Les femmes représentent 39,8 % de l'ensemble des effectifs préparant un DUT. Elles sont quasiment à parité avec les hommes dans le secteur des services (50,9 %), mais elles ne représentent que 24,0 % des effectifs du secteur de la production. Dans ce secteur, elles sont cependant majoritaires dans les spécialités « Chimie » (53,9 %) et « Génie biologique » (65,5 %). Globalement, depuis 2001-2002, la proportion de femmes dans les spécialités du secteur « production » s'est accrue de 3,4 points et elle a baissé de 3,7 points dans le secteur « services ». L'écart de 0,3 point correspond à la baisse de la part des femmes entre 2001 (40,1 %) et 2011 (39,8 %).

## Définitions

### IUT

Les instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, ont été créés en 1965. 115 IUT fonctionnent à la rentrée 2011 en France métropolitaine et dans les DOM (il n'y a pas d'IUT à Mayotte).

Les IUT préparent aux diplômes universitaires de technologie (DUT), aux diplômes post-DUT (formation d'un an à temps plein après deux années d'enseignement supérieur) et aux licences professionnelles. Les licences professionnelles sont aussi dispensées dans d'autres établissements mais les effectifs mentionnés dans le tableau [1] ne concernent que ceux des IUT.

Les effectifs comprennent l'ensemble des formations diplômantes (initiales, permanentes, continues et par apprentissage).

### DUT

Diplôme universitaire de technologie.

### Département d'IUT

Un département d'IUT correspond à une spécialité dans un IUT.

### Spécialités

Les spécialités des diplômes universitaires de technologie sont définies dans le cadre de l'espace européen, notamment par l'arrêté du 10 août 2005 relatif au DUT dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. L'enseignement dispensé est assuré dans 25 spécialités. En seconde année, le choix est encore plus large avec des options proposées dans certaines spécialités.

### Licence professionnelle

Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la licence professionnelle est venue modifier l'offre de formation, au moins dans les universités, y compris les IUT. Prolongement des formations professionnelles en deux ans (DUT et BTS), la licence professionnelle est toutefois ouverte à tous les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2, professionnel ou généraliste, dans la mesure où le domaine étudié est compatible avec celui de la licence demandée. Elle a été créée en 2000.

## [1] Évolution des effectifs dans les IUT selon le diplôme préparé

(France métropolitaine + DOM)

	DUT				Licence professionnelle	Diplôme post-DUT	Total IUT
	Secteur de la production	Secteur des services	Total	Nombre de départements d'IUT			
1975-1976 (1)	21 246	22 090	43 336	nd			
1985-1986 (1)	28 166	32 548	60 714	nd			
1990-1991 (1)	34 957	37 387	72 344	nd			
1995-1996 (1)	45 321	50 837	96 158	nd			
2000-2001 (2)	50 465	65 630	116 095	582	2 179	2 357	120 631
2005-2006 (2)	47 103	64 193	111 296	643	19 816	1 234	132 346
2006-2007 (2)	47 138	65 342	112 480	653	23 326	1 289	137 095
2007-2008 (2)	47 932	67 428	115 360	662	24 886	863	141 109
2008-2009 (2)	48 395	68 949	117 344	667	26 444	771	144 559
2009-2010 (2)	48 743	68 596	117 339	675	28 759	800	146 898
2010-2011 (2)	48 118	67 579	115 697	684	29 437	779	145 913
2011-2012 (2)	47 502	67 516	115 018	685	29 395	779	145 192

(1) Hors formation continue mais y compris année spéciale.

(2) Toutes formations confondues pour les effectifs et le nombre de départements.

## [2] Origine scolaire des étudiants entrant en première année d'IUT en 2011-2012 (%)

(France métropolitaine + DOM)

Domaines de spécialité	Bacs généraux				Bacs technologiques				Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectif d'entrants 2011-2012	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	Total	STI	STG	Autres	Total					
Production	64,3	1,0	0,1	65,4	21,4	0,5	5,6	27,5	2,5	4,6	100,0	20 548	-1,6
Services	23,3	40,0	3,9	67,2	3,5	22,6	1,1	27,2	3,6	2,0	100,0	28 620	0,1
<b>Total</b>	<b>40,4</b>	<b>23,7</b>	<b>2,3</b>	<b>66,4</b>	<b>11,0</b>	<b>13,4</b>	<b>3,0</b>	<b>27,3</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>	<b>100,0</b>	<b>49 168</b>	<b>-0,6</b>

(1) Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

## [3] Répartition des effectifs préparant un DUT en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM)

Spécialités	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Départements d'IUT	Rappel 2010-2011	
						Effectifs	Départements d'IUT
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile	10	45	55	81,8	1	48	1
Chimie	1 605	1 876	3 481	53,9	19	3 566	19
Génie biologique	2 270	4 318	6 588	65,5	39	6 505	39
Génie chimique - génie des procédés	709	460	1 169	39,3	12	1 217	12
Génie civil	4 291	823	5 114	16,1	23	5 100	22
Génie du conditionnement et de l'emballage	139	135	274	49,3	5	279	5
Génie électrique et informatique industrielle	7 342	512	7 854	6,5	53	7 789	53
Génie industriel et maintenance	1 728	129	1 857	6,9	25	1 899	25
Génie mécanique et productique	6 372	531	6 903	7,7	46	7 006	46
Génie thermique et énergie	2 005	222	2 227	10,0	18	2 359	18
Hygiène, sécurité et environnement	1 310	558	1 868	29,9	17	1 886	17
Mesures physiques	3 597	862	4 459	19,3	30	4 613	30
Qualité, logistique industrielle et organisation (1)	1 354	511	1 865	27,4	23	1 996	23
Réseaux et télécommunications	2 505	225	2 730	8,2	29	2 761	29
Science et génie des matériaux	851	207	1 058	19,6	12	1 094	12
<b>Total du secteur de la production</b>	<b>36 088</b>	<b>11 414</b>	<b>47 502</b>	<b>24,0</b>	<b>352</b>	<b>48 118</b>	<b>351</b>
Carrières juridiques	508	1 866	2 374	78,6	9	2 298	9
Carrières sociales	686	2 583	3 269	79,0	21	3 129	21
Gestion des entreprises et des administrations	8 882	11 487	20 369	56,4	78	20 244	78
Gestion administrative et commerciale	689	1 223	1 912	64,0	13	1 853	13
Gestion, logistique et transport	1 779	919	2 698	34,1	22	2 723	22
Information - communication	778	3 093	3 871	79,9	19	3 923	19
Informatique	7 685	705	8 390	8,4	45	8 584	45
Services et réseaux de communications	2 310	1 146	3 456	33,2	31	3 465	31
Statistiques et informatique décisionnelle (2)	729	388	1 117	34,7	12	1 189	12
Techniques de commercialisation	9 071	10 989	20 060	54,8	83	20 171	83
<b>Total du secteur des services</b>	<b>33 117</b>	<b>34 399</b>	<b>67 516</b>	<b>50,9</b>	<b>333</b>	<b>67 579</b>	<b>333</b>
<b>Ensemble</b>	<b>69 205</b>	<b>45 813</b>	<b>115 018</b>	<b>39,8</b>	<b>685</b>	<b>115 697</b>	<b>684</b>

(1) Fusion de « Organisation et génie de la production » et de « Métrologie contrôle qualité ».

(2) Statistiques et traitements informatique des données (STID) avant la rentrée 2009.

## Présentation

En 2011-2012, 121 600 étudiants suivent une formation dans une école d'ingénieurs, soit 3,4 % de plus par rapport à la rentrée précédente [1].

La plus forte augmentation du nombre d'étudiants inscrits provient, cette année encore, des écoles privées (+ 6,2 %). Le nombre d'étudiants des écoles publiques sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et celui des écoles sous tutelle d'un autre ministère progressent aussi, mais de façon plus modérée (respectivement 2,2 % et 2,9 %).

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche forme toujours plus de la moitié des futurs ingénieurs (près de six sur dix), 35 % de ces étudiants étant inscrits dans une école interne ou rattachée à une université [2]. La baisse de 1,7 point de ce pourcentage par rapport à 2010 s'explique par la création de l'université de Lorraine devenue grand établissement et de son changement de classification (voir « Définitions »). Les formations d'ingénieurs internes à l'université de Lorraine sont comptabilisées dans la rubrique « Autres écoles publiques du MESR ».

À la rentrée 2011, dans les écoles d'ingénieurs, le nombre de filles continue d'augmenter (+ 4,6 %) et le taux de féminisation est en légère hausse par rapport à l'année précédente (27,8 % contre 27,5 % l'année dernière). La part des filles est très variable selon le type d'école.

La proportion de filles à l'Enam augmente cette année, avec 13,2 % de filles (soit + 0,8 point par rapport à 2010). Cette école reste la moins féminisée de toutes, à l'inverse des écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture qui accueillent davantage de filles que de garçons (66,7 %, en hausse de + 0,5 point).

Le flux de nouveaux inscrits poursuit sa hausse cette année avec 41 800 nouveaux inscrits, soit 6,4 % de plus qu'en 2010 [3]. Cette hausse est plus marquée dans les écoles publiques sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (+ 9,8 %). Elle est plus modérée dans les écoles publiques sous tutelle des autres ministères (+ 1,7 %) et dans les écoles privées (+ 2 %).

La voie d'intégration la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles avec 39,1 % des élèves intégrant une école, soit une baisse de 2,9 points. En 2011, les admissions à la suite d'un baccalauréat augmentent (27,6 % des nouveaux inscrits, en hausse de 1,5 point), alors que celles consécutives à un DUT ou un BTS stagnent (14,1 % des entrants, soit - 0,2 point par rapport à la rentrée précédente).

## Définitions

### Champ

Tous les étudiants inscrits dans un cycle ingénieur ou ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, sont recensés par l'enquête, quel que soit le régime d'inscription.

### Écoles d'ingénieurs

Ensemble des établissements publics et privés, quel que soit le ministère de rattachement, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Établissements de France métropolitaine et des DOM (il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte).

### Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)

Les étudiants inscrits dans ces formations ne figurent pas dans les tableaux. Il s'agit d'une formation par alternance sur trois ans, sous statut étudiant ou en apprentissage reconnue par la commission des titres d'ingénieur (CTI).

### Insa

Instituts nationaux de sciences appliquées.

### Ensam

École nationale supérieure des arts et métiers.

## [1] Évolution des effectifs des écoles d'ingénieurs (1) (France métropolitaine + DOM) (2)

Types d'écoles	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	Évolution 2011/2010 (%)
<b>Écoles publiques sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche</b>	<b>20 650</b>	<b>34 475</b>	<b>52 537</b>	<b>59 503</b>	<b>63 294</b>	<b>64 993</b>	<b>67 353</b>	<b>68 808</b>	<b>2,2</b>
Écoles internes ou rattachées aux universités	nd	12 234	19 887	23 419	25 173	24 062	24 657	24 068	(4) 1,8
Autres écoles publiques du MESR (3)	nd	22 241	32 650	36 084	38 121	40 931	42 696	44 740	(4) 2,4
<b>Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale</b>	<b>8 127</b>	<b>10 865</b>	<b>14 670</b>	<b>16 607</b>	<b>16 164</b>	<b>16 447</b>	<b>17 643</b>	<b>18 147</b>	<b>2,9</b>
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 386	4 434	4 791	4 637	4 823	4,0
Défense	2 347	3 238	3 803	4 009	4 309	4 080	4 186	4 091	-2,3
Industrie	1 083	1 571	3 201	3 818	3 111	3 228	4 226	4 456	5,4
Mer								175	
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 076	1 919	1 990	2 013	2 000	-0,6
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 537	1 638	1 610	1 808	1 828	1,1
Santé	25	18	8	27	18	21	23	18	-21,7
Économie et Finances				294	222	220	211	225	6,6
Ville de Paris	254	320	379	460	513	507	539	531	-1,5
<b>Écoles privées</b>	<b>8 490</b>	<b>14 002</b>	<b>22 106</b>	<b>25 268</b>	<b>26 891</b>	<b>30 226</b>	<b>32 586</b>	<b>34 616</b>	<b>6,2</b>
<b>Ensemble des écoles d'ingénieurs</b>	<b>37 267</b>	<b>59 342</b>	<b>89 313</b>	<b>101 378</b>	<b>108 678</b>	<b>112 253</b>	<b>117 582</b>	<b>121 571</b>	<b>3,4</b>

(1) Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP).

(2) Il n'y a pas d'écoles d'ingénieurs à Mayotte.

(3) Y compris les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement.

(4) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant des effectifs 2010-2011 les formations d'ingénieurs de l'université de Nancy I dans la rubrique « Écoles internes ou rattachées aux universités » et en les ajoutant dans « Autres écoles publiques du MESR ».

## [2] Répartition des effectifs des écoles d'ingénieurs en 2011-2012 (1) (France métropolitaine + DOM)

	Nb implan- tations géo- graphiques	Inscrits en 2011	Répartition (%)	Évolution des effectifs 2011/2010	dont étudiantes	Part des femmes (%)	Évolution effectif femmes 2011/2010
<b>Écoles publiques sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche</b>	<b>128</b>	<b>68 808</b>	<b>56,6</b>	<b>2,2</b>	<b>18 524</b>	<b>26,9</b>	<b>2,8</b>
Écoles internes ou rattachées aux universités	69	24 068	19,8	(2) 1,8	6842	28,4	(2) 1,1
Autres écoles publiques du MESR	59	44 740	36,8	(2) 2,4	11 682	26,1	(2) 3,9
Universités de technologie	5	5 982	4,9	0,9	1 382	23,1	3,1
Insa	6	11 395	9,4	2,6	3 479	30,5	2,8
Ensam	8	4 091	3,4	4,7	539	13,2	10,9
Écoles centrales	6	6 429	5,3	1,4	1 494	23,2	3,2
Autres écoles (3)	34	16 843	13,9	(4) 2,6	4 788	28,4	(4) 4,4
<b>Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale</b>	<b>46</b>	<b>18 147</b>	<b>14,9</b>	<b>2,9</b>	<b>6 452</b>	<b>35,6</b>	<b>4,4</b>
Agriculture, pêche	11	4 823	4,0	4,0	3 215	66,7	4,7
Défense	9	4 091	3,4	-2,3	666	16,3	-0,3
Industrie	9	4 456	3,7	5,4	1 223	27,4	7,9
Mer	3	175	0,1	-	18	10,3	-
Télécommunications	5	2 000	1,6	-0,6	495	24,8	4,0
Équipement, transport, logement	5	1 828	1,5	1,1	527	28,8	-0,8
Santé	1	18	0,0	-21,7	14	77,8	-12,5
Économie et Finances	1	225	0,2	6,6	90	40,0	11,1
Ville de Paris	2	531	0,4	-1,5	204	38,4	-0,5
<b>Écoles privées</b>	<b>73</b>	<b>34 616</b>	<b>28,5</b>	<b>6,2</b>	<b>8 873</b>	<b>25,6</b>	<b>8,6</b>
<b>Ensemble des écoles d'ingénieurs</b>	<b>247</b>	<b>121 571</b>	<b>100,0</b>	<b>3,4</b>	<b>33 849</b>	<b>27,8</b>	<b>4,6</b>

(1) Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP).

(2) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant des effectifs 2010-2011 les formations d'ingénieurs de l'université de Nancy I dans la rubrique « Écoles internes ou rattachées aux universités » et en les ajoutant dans « Autres écoles publiques du MESR ».

(3) Y compris l'INP de Toulouse et les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement.

(4) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en ajoutant aux effectifs 2010-2011 les étudiants de l'INP de Toulouse et de Lorraine ainsi que les formations d'ingénieurs de l'université de Nancy I.

## [3] Origine scolaire des nouveaux inscrits dans les écoles d'ingénieurs en 2011-2012 (%)

(France métropolitaine + DOM)

Niveau de l'étudiant à l'entrée	Bac	CPGE	Université (1)	DUT-BTS	Autres (2)	Total (3)	Effectif 2011
Écoles publiques sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	26,1	37,8	6,8	16,1	13,2	100,0	24 785
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8,8	63,7	6,4	7,4	13,7	100,0	6 202
Écoles privées	41,3	28,5	5,0	13,2	12,0	100,0	10 815
<b>Ensemble</b>	<b>27,6</b>	<b>39,1</b>	<b>6,2</b>	<b>14,1</b>	<b>13,0</b>	<b>100,0</b>	<b>41 802</b>
Rappel 2010	26,1	42,0	6,0	14,3	11,7	100,0	39 284

(1) Comprend les anciens Deug, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD. d'ingénieurs sont comptabilisés également dans cette catégorie.

(2) Tous les autres diplômes, essentiellement diplômes étrangers. Les diplômes

(3) Hors origines non déclarées.

## Présentation

À la rentrée 2011, 205 écoles forment 118 000 étudiants aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente [1]. Les effectifs des écoles de commerce et de gestion augmentent de 5,0 % par rapport à ceux de 2010. Seul le groupe d'écoles I (voir « Définitions ») accueille un nombre plus élevé d'étudiants : les effectifs progressent de 6,3 % [2]. Les effectifs du groupe II chutent de 4,2 % et ceux du groupe III reculent de 0,3 %.

Avec 99 300 étudiants, les 90 établissements du groupe I (84 en 2009, 90 en 2010) constituent le contingent le plus important en termes d'effectifs. Ces écoles recrutent leurs étudiants en premier lieu chez les bacheliers 2011 (20,7 %) puis dans les classes préparatoires aux grandes écoles (19,3 %) [3]. Au nombre de 33 (35 en 2010), les écoles du groupe II comptent 6 200 étudiants. Elles accueillent une forte proportion de bacheliers 2011 (26,4 %) et d'étudiants provenant de STS ou d'IUT (14,3 %).

Alors qu'il comporte un grand nombre d'établissements (82, après 84 en 2010), le groupe III forme seulement 10,6 % des étudiants en 2011. Ses écoles intègrent moins de 1 % d'étudiants issus de CPGE mais accueillent en nombre des bacheliers de l'année (24,2 %), des étudiants issus de l'université (23,2 %) et des titulaires d'un BTS ou d'un DUT (24,5 %).

En 2011-2012, la part des étudiantes en écoles de commerce ayant augmenté de 0,4 point (de 49,5 % en 2010 à 49,9 % en 2011), elles représentent désormais la moitié des effectifs [2].

La part d'étudiants étrangers augmente légèrement et atteint 13,8 % ; elle s'élevait à 13,5 % à la rentrée 2010. C'est dans le groupe I qu'ils sont proportionnellement les moins nombreux (13,2 %), et dans le groupe II proportionnellement les plus nombreux (19,8 %).

## Définitions

### Champ

Étudiants en formation initiale sous statut scolaire en écoles de commerce et de gestion en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (il n'y a pas d'école de commerce à Mayotte).

Dans les écoles couvertes par le système d'information Sise (soit 112 écoles), sont inscrits en outre 4 800 étudiants en apprentissage et 3 900 en formation continue (financée ou non), non comptabilisés dans les statistiques présentées ici.

### Les écoles de commerce et de gestion sont des établissements privés ou consulaires

Au nombre de 205 en 2011 (d'après les listes arrêtées au 1<sup>er</sup> septembre 2011 de la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle), elles sont classées en trois groupes :

- les écoles du groupe I (90) sont reconnues par l'État et au moins l'un de leurs diplômes est visé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- les écoles du groupe II (33, contre 35 en 2010) sont également reconnues par l'État, mais aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère ;
- les écoles du groupe III (82, contre 84 en 2010) ne sont pas reconnues par l'État et aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère.

### BTS, DUT

Brevets de techniciens supérieurs, diplômes universitaires de technologie.

### CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités.
- Système d'information Sise.

### Pour en savoir plus

- Note d'Information, 08.30, 10.10.
- Tableaux statistiques, n° 7146, 7147.

## [1] Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion, vente

(France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
Effectifs	46 128	63 905	85 092	83 333	90 838	95 968	109 109	112 371	117 967
Évolution annuelle en %	-	-	-	-2,1	9,0	5,6	13,7	3,0	5,0
Nombre d'écoles	193	230	220	219	207	208	211	209	205

## [2] Effectifs selon le type d'école en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM)

Types d'écoles	Nombre d'écoles	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Rappel effectif 2010-2011	Évolution annuelle en % (1)
Groupe I	90	50 433	48 822	99 255	49,2	13,2	93 354	6,3
Groupe II	33	2 795	3 376	6 171	54,7	19,8	6 441	-4,2
Groupe III	82	5 819	6 722	12 541	53,6	14,8	12 576	-0,3
<b>Total</b>	<b>205</b>	<b>59 047</b>	<b>58 920</b>	<b>117 967</b>	<b>49,9</b>	<b>13,8</b>	<b>112 371</b>	<b>5,0</b>

(1) Sur les variations du champ concernant les groupes, voir la rubrique « Définitions » page ci-contre.

## [3] Niveaux de formation des étudiants à leur entrée dans une école de commerce et gestion en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM)

Origine	Groupe I		Groupe II		Groupe III		Total		Rappel 2010-2011
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Niveau terminale	-	-	-	-	12	0,2	12	0,0	14
Baccalauréat 2011	6 895	20,7	7 05	26,4	1 346	24,2	8 946	21,6	8 767
CPGE	6 426	19,3	14	0,5	43	0,8	6 483	15,6	6 499
BTS-DUT	3 665	11,0	381	14,3	1 363	24,5	5 409	13,0	5 806
Université	4 133	12,4	232	8,7	1 295	23,2	5 660	13,6	5 363
École d'ingénieurs	604	1,8	2	0,1	9	0,2	615	1,5	663
École de commerce	2 660	8,0	259	9,7	250	4,5	3 169	7,6	2 213
Autre origine (1)	8 250	24,8	922	34,6	1 120	20,1	10 292	24,8	8 883
Non déclarés	639	1,9	151	5,7	132	2,4	922	2,2	2 265
<b>Total</b>	<b>33 272</b>	<b>100,0</b>	<b>2 666</b>	<b>100,0</b>	<b>5 570</b>	<b>100,0</b>	<b>41 508</b>	<b>100,0</b>	<b>40 473</b>

(1) Dont baccalauréat antérieur à 2011.

## Présentation

En 2011-2012, 80 400 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) [1]. Après une année de baisse, la seule depuis la réforme de 1995, les effectifs sont à nouveau en hausse de 0,7 % par rapport à 2010-2011, mais n'atteignent pas le niveau de 2009. Cette croissance est plus prononcée pour le secteur public (+ 0,8 %) que pour le secteur privé (+ 0,1 %). L'enseignement public assure la formation de 84 % des étudiants inscrits en CPGE.

L'augmentation des effectifs en classes préparatoires s'observe dans toutes les filières. Les effectifs des classes scientifiques augmentent très légèrement (+ 0,1 %) en 2011-2012. La hausse se ressent essentiellement en seconde année (+ 0,9 % par rapport à 2010), alors que les inscriptions en première année baissent (- 0,6 %) [2]. Les effectifs des classes économiques et commerciales croissent également cette année (+ 0,6 %), résultat d'une forte hausse en première année (+ 4,4 %) et d'une baisse importante en seconde année (- 3,5 %). Enfin, le nombre d'inscrits dans la filière littéraire augmente de façon conséquente (+ 3,1 %) en première (+ 2,5 %) et en seconde année (+ 3,8 %).

33 700 femmes, soit deux étudiants sur cinq, sont inscrites en classes préparatoires. En classes littéraires, la prépondérance des femmes semble bien implantée : avec trois inscrites sur quatre, elles y sont largement majoritaires. Inversement, dans les préparations scientifiques, les filles sont présentes en faible proportion (29,7 %), alors qu'on est proche de la parité dans les classes économiques et commerciales (53,8 % d'étudiantes).

À la rentrée 2011, le nombre d'étudiants entrant en CPGE augmente (+ 1,0 %), mais baisse en filière scientifique (- 0,6 %) [3]. Sur 39 700 nouveaux étudiants inscrits en première année, 94,1 % viennent d'obtenir un baccalauréat général, 5,0 % un baccalauréat technologique et 0,9 % proviennent d'autres filières de l'enseignement supérieur.

Les bacheliers scientifiques sont les plus nombreux (70,6 %). Ils représentent presque la totalité des inscrits dans les classes scientifiques, près de la moitié dans les classes économiques et moins d'un quart dans les classes littéraires.

La proportion de bacheliers littéraires parmi les entrants en CPGE est en très légère hausse (9,1 % cette année contre 9,0 % à la rentrée 2010). La part des bacheliers économiques augmente, elle aussi, de 0,7 point cette année. Seule la part des bacheliers scientifiques diminue de 0,8 point en 2011.

## Définitions

### Champ

Les étudiants des établissements publics ou privés, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (il n'y a pas de CPGE à Mayotte).

### CPGE

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles se répartissent en trois filières :

- la filière scientifique prépare aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
- la filière économique et commerciale prépare aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
- la filière littéraire prépare aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux instituts d'études politiques et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Système d'information Scolarité.

- Système d'information Safran du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire, et de la forêt.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information, 08.20.

- Tableaux statistiques, n° 7117.

## [1] Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé) (1)

	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
Filière scientifique	45 385	46 467	47 369	47 772	48 361	49 279	49 909	49 678	49 747
Évolution annuelle en %	0,7	2,4	1,9	0,9	1,2	1,9	1,3	-0,5	0,1
Filière économique et commerciale	16 127	15 792	16 177	17 092	18 323	19 202	19 447	18 490	18 598
Évolution annuelle en %	-1,5	-2,1	2,4	5,7	7,2	4,8	1,3	-4,9	0,6
Filière littéraire	10 541	10 888	11 244	11 296	11 388	11 522	11 779	11 706	12 066
Évolution annuelle en %	-0,4	3,3	3,3	0,5	0,8	1,2	2,2	-0,6	3,1
<b>Total</b>	<b>72 053</b>	<b>73 147</b>	<b>74 790</b>	<b>76 160</b>	<b>78 072</b>	<b>80 003</b>	<b>81 135</b>	<b>79 874</b>	<b>80 411</b>
Évolution annuelle en %	0,1	1,5	2,2	1,8	2,5	2,5	1,4	-1,6	0,7

(1) Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

## [2] Effectifs d'étudiants en CPGE par année et par sexe en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé) (1)

	Public			Privé			Public + Privé			Part des filles (%)
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
<b>Éducation nationale</b>	<b>37 639</b>	<b>28 374</b>	<b>66 013</b>	<b>7 913</b>	<b>4 658</b>	<b>12 571</b>	<b>45 552</b>	<b>33 032</b>	<b>78 584</b>	<b>42,0</b>
<b>Filière scientifique</b>	<b>28 940</b>	<b>12 695</b>	<b>41 635</b>	<b>5 156</b>	<b>1 565</b>	<b>6 721</b>	<b>34 096</b>	<b>14 260</b>	<b>48 356</b>	<b>29,5</b>
Première année	13 626	6 219	19 845	2 530	749	3 279	16 156	6 968	23 124	30,1
Deuxième année	15 314	6 476	21 790	2 626	816	3 442	17 940	7 292	25 232	28,9
<b>Filière économique et commerciale</b>	<b>5 971</b>	<b>7 679</b>	<b>13 650</b>	<b>2 412</b>	<b>2 255</b>	<b>4 667</b>	<b>8 383</b>	<b>9 934</b>	<b>18 317</b>	<b>54,2</b>
Première année	3 218	4 165	7 383	1 269	1 177	2 446	4 487	5 342	9 829	54,3
Deuxième année	2 753	3 514	6 267	1 143	1 078	2 221	3 896	4 592	8 488	54,1
<b>Filière littéraire</b>	<b>2 728</b>	<b>8 000</b>	<b>10 728</b>	<b>345</b>	<b>838</b>	<b>1 183</b>	<b>3 073</b>	<b>8 838</b>	<b>11 911</b>	<b>74,2</b>
Première année	1 403	4 617	6 020	233	536	769	1 636	5 153	6 789	75,9
Deuxième année	1 325	3 383	4 708	112	302	414	1 437	3 685	5 122	71,9
<b>Autres ministères</b>	<b>1 154</b>	<b>631</b>	<b>1 785</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>42</b>	<b>1 173</b>	<b>654</b>	<b>1 827</b>	<b>35,8</b>
<b>Filière scientifique</b>	<b>858</b>	<b>533</b>	<b>1 391</b>	-	-	-	<b>858</b>	<b>533</b>	<b>1 391</b>	<b>38,3</b>
Première année	426	164	590	-	-	-	426	164	590	27,8
Deuxième année	432	369	801	-	-	-	432	369	801	46,1
<b>Filière économique et commerciale</b>	<b>187</b>	<b>52</b>	<b>239</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>42</b>	<b>206</b>	<b>75</b>	<b>281</b>	<b>26,7</b>
Première année	107	32	139	12	7	19	119	39	158	24,7
Deuxième année	80	20	100	7	16	23	87	36	123	29,3
<b>Filière littéraire</b>	<b>109</b>	<b>46</b>	<b>155</b>	-	-	-	<b>109</b>	<b>46</b>	<b>155</b>	<b>29,7</b>
Première année	44	25	69	-	-	-	44	25	69	36,2
Deuxième année	65	21	86	-	-	-	65	21	86	24,4
<b>Total</b>	<b>38 793</b>	<b>29 005</b>	<b>67 798</b>	<b>7 932</b>	<b>4 681</b>	<b>12 613</b>	<b>46 725</b>	<b>33 686</b>	<b>80 411</b>	<b>41,9</b>
<b>Filière scientifique</b>	<b>29 798</b>	<b>13 228</b>	<b>43 026</b>	<b>5 156</b>	<b>1 565</b>	<b>6 721</b>	<b>34 954</b>	<b>14 793</b>	<b>49 747</b>	<b>29,7</b>
Première année	14 052	6 383	20 435	2 530	749	3 279	16 582	7 132	23 714	30,1
Deuxième année	15 746	6 845	22 591	2 626	816	3 442	18 372	7 661	26 033	29,4
<b>Filière économique et commerciale</b>	<b>6 158</b>	<b>7 731</b>	<b>13 889</b>	<b>2 431</b>	<b>2 278</b>	<b>4 709</b>	<b>8 589</b>	<b>10 009</b>	<b>18 598</b>	<b>53,8</b>
Première année	3 325	4 197	7 522	1 281	1 184	2 465	4 606	5 381	9 987	53,9
Deuxième année	2 833	3 534	6 367	1 150	1 094	2 244	3 983	4 628	8 611	53,7
<b>Filière littéraire</b>	<b>2 837</b>	<b>8 046</b>	<b>10 883</b>	<b>345</b>	<b>838</b>	<b>1 183</b>	<b>3 182</b>	<b>8 884</b>	<b>12 066</b>	<b>73,6</b>
Première année	1 447	4 642	6 089	233	536	769	1 680	5 178	6 858	75,5
Deuxième année	1 390	3 404	4 794	112	302	414	1 502	3 706	5 208	71,2

(1) Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

## [3] Origine scolaire des étudiants entrant en première année de CPGE en 2011-2012 (%)

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé) (1)

	Bacs généraux			Bacs techno	Autres origines (2)	Total	Effectif d'entrants 2011-2012	Progression annuelle d'entrants (%)
	S	ES	L					
Filière scientifique	94,6	0,0	0,0	4,5	0,9	100,0	23 221	-0,6
Filière économique et commerciale	46,4	42,6	0,5	9,8	0,7	100,0	9 757	4,2
Filière littéraire	22,9	23,3	52,6	0,0	1,2	100,0	6 754	2,3
<b>Total</b>	<b>70,6</b>	<b>14,4</b>	<b>9,1</b>	<b>5,0</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>	<b>39 732</b>	<b>1,0</b>

(1) Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

(2) Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

## Présentation

À la rentrée 2011, 246 000 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS) (97,0 %), en préparation au diplôme des métiers d'art (0,6 %) et en classes de mise à niveau (2,4 %).

L'effectif de ces formations augmente plus fortement qu'en 2010 (1,4 % à champ constant, c'est-à-dire sans tenir compte de Mayotte, contre 0,8 % en 2010). L'effectif du secteur public augmente (0,7 %) mais moins que celui du secteur privé (2,9 %) [1].

Les établissements relevant du ministère de l'éducation nationale et de celui de l'enseignement supérieur et de la recherche comptent 225 700 étudiants et forment plus de neuf étudiants sur dix inscrits en STS [2]. Le ministère en charge de l'agriculture (18 100 étudiants) forme 7,4 % des étudiants. Le nombre d'inscrits en STS agricoles décroît de 1,5 % à la rentrée 2011, faisant suite à deux augmentations (+ 1,0 % en 2010 et + 4,8 % en 2009).

Depuis plusieurs années déjà, on dénombre autant de femmes que d'hommes en STS et assimilés. Les établissements de l'enseignement public sont moins féminisés que ceux du secteur privé (48,4 % contre 56,5 %) car ils offrent plus souvent des formations industrielles, davantage suivies par les hommes. Les formations dépendant du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (STS agricoles) ont le taux de féminisation le moins élevé (43,0 %).

Les sections de techniciens supérieurs et assimilés restent majoritairement fréquentées par les bacheliers technologiques, même si leur part est en légère baisse (- 3,2 points). Ils représentent 41,5 % des effectifs totaux des entrants alors qu'ils constituent seulement 22,7 % des admis au baccalauréat 2011 [3]. Parmi ces bacheliers technologiques, 30,2 % de ceux qui s'inscrivent dans le domaine de la production détiennent un baccalauréat STI (sciences et technologies industrielles) et 32,9 % de ceux qui s'inscrivent dans le domaine des services ont un baccalauréat STG (sciences et technologies de la gestion).

La part des bacheliers professionnels augmente nettement par rapport à 2010 : 21,7 % contre 16,6 %. Celle des bacheliers généraux diminue (- 0,8 point) et, est inférieure de 2,8 points à celle des bacheliers professionnels.

## Définitions

### Champ

Les étudiants des établissements publics ou privés sous tutelle du ministère de l'éducation nationale ; du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, ou dépendant d'autres ministères, sous statut scolaire, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte en 2011).

### STS et assimilés

Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, DMA ou classes de mise à niveau.

### STS

Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS).

### Classes de mise à niveau

Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

### DMA

Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Système d'information Scolarité.

- Système d'information Safran du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire, et de la forêt.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.04, 10.04.

- Tableaux statistiques, n° 7118.

## [1] Évolution des effectifs d'étudiants dans les STS, classes de mise à niveau et DMA

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte avant 2011)

	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012 hors Mayotte	2011 2012 y c. Mayotte
<b>Public</b>	<b>163 904</b>	<b>162 170</b>	<b>162 051</b>	<b>159 774</b>	<b>158 848</b>	<b>158 671</b>	<b>161 220</b>	<b>162 298</b>	<b>163 492</b>	<b>163 767</b>
Évolution annuelle en %	-0,4	-1,1	-0,1	-1,4	-0,6	-0,1	1,6	0,7	0,7	0,9
% par rapport à l'effectif total	70,0	70,4	70,3	70,0	68,8	67,8	67,1	67,0	66,5	66,6
<b>Privé</b>	<b>70 291</b>	<b>68 105</b>	<b>68 352</b>	<b>68 555</b>	<b>72 029</b>	<b>75 493</b>	<b>79 102</b>	<b>79 949</b>	<b>82 258</b>	<b>82 258</b>
Évolution annuelle en %	-0,7	-3,1	0,4	0,3	5,1	4,8	4,8	1,1	2,9	2,9
% par rapport à l'effectif total	30,0	29,6	29,7	30,0	31,2	32,2	32,9	33,0	33,5	33,4
<b>Public + Privé</b>	<b>234 195</b>	<b>230 275</b>	<b>230 403</b>	<b>228 329</b>	<b>230 877</b>	<b>234 164</b>	<b>240 322</b>	<b>242 247</b>	<b>245 750</b>	<b>246 025</b>
Évolution annuelle en %	-0,5	-1,7	0,1	-0,9	1,1	1,4	2,6	0,8	1,4	1,6
% par rapport à l'effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## [2] Effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau et DMA par année et par sexe en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Public			Privé			Public + Privé			Part des filles (%)	Pu + Pr hors Mayotte
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total		
<b>Éducation nationale et enseignement supérieur</b>	<b>78 147</b>	<b>74 284</b>	<b>152 431</b>	<b>31 083</b>	<b>42 223</b>	<b>73 306</b>	<b>109 230</b>	<b>116 507</b>	<b>225 737</b>	<b>51,6</b>	<b>225 462</b>
Classes de mise à niveau	635	1 769	2 404	1 112	2 082	3 194	1 747	3 851	5 598	68,8	5 576
STS en 1, 2 et 3 ans	77 166	71 749	148 915	29 855	40 036	69 891	107 021	111 785	218 806	51,1	218 553
DMA en 1 et 2 ans	346	766	1 112	116	105	221	462	871	1 333	65,3	1 333
<b>Agriculture</b>	<b>6 398</b>	<b>4 938</b>	<b>11 336</b>	<b>3 935</b>	<b>2 866</b>	<b>6 801</b>	<b>10 333</b>	<b>7 804</b>	<b>18 137</b>	<b>43,0</b>	<b>18 137</b>
STS en 1, 2 et 3 ans	6 398	4 938	11 336	3 935	2 866	6 801	10 333	7 804	18 137	43,0	18 137
<b>Autres ministères</b>	-	-	-	<b>744</b>	<b>1 407</b>	<b>2 151</b>	<b>744</b>	<b>1 407</b>	<b>2 151</b>	<b>65,4</b>	<b>2 151</b>
Classes de mise à niveau	-	-	-	104	199	303	104	199	303	65,7	303
STS en 1, 2 et 3 ans	-	-	-	620	1 180	1 800	620	1 180	1 800	65,6	1 800
DMA en 1 et 2 ans	-	-	-	20	28	48	20	28	48	58,3	48
<b>Total</b>	<b>84 545</b>	<b>79 222</b>	<b>163 767</b>	<b>35 762</b>	<b>46 496</b>	<b>82 258</b>	<b>120 307</b>	<b>125 718</b>	<b>246 025</b>	<b>51,1</b>	<b>245 750</b>

## [3] Origine scolaire des étudiants entrant en première année de STS, classes de mise à niveau et DMA en 2011-2012 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Domaines de spécialité	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectif d'entrants 2011-2012	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	STI	STG	Autres					
Disciplinaires (lettres et arts)	3,0	0,0	0,0	19,4	0,0	3,0	0,0	74,6	100,0	67	ns
De la production	11,0	2,1	3,4	30,2	1,6	10,7	26,8	14,2	100,0	44 003	2,1
Des services	5,6	10,7	3,8	2,2	32,9	6,0	19,1	19,7	100,0	85 355	4,1
<b>Total</b>	<b>7,4</b>	<b>7,8</b>	<b>3,7</b>	<b>11,7</b>	<b>22,2</b>	<b>7,6</b>	<b>21,7</b>	<b>17,9</b>	<b>100,0</b>	<b>129 425</b>	<b>3,4</b>

(1) Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

ns : Valeur non significative.

## Présentation

À la rentrée 2011, 246 000 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (97,0 %), en préparation au diplôme des métiers d'art (0,6 %) et en classes de mises à niveau (2,4 %) [1]. Un tiers des étudiants est inscrit dans les spécialités de la production. Dans ce domaine, près d'un étudiant sur trois est inscrit en « Technologies de commandes des transformations industrielles » ou en « Technologies industrielles fondamentales ».

Dans les spécialités des services, les formations de « Commerce, vente » et « Comptabilité, gestion » regroupent près de la moitié des étudiants.

Les établissements privés forment 33 % des étudiants avec une part plus élevée dans les spécialités des services (39 %) que dans les spécialités de production (23 %).

La spécialité « Musique, arts du spectacle », seule spécialité disciplinaire, compte 136 étudiants qui préparent un DMA.

Les spécialités des services (64 %) sont plus féminisées que celles de la production (26 %). Les spécialités « Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes », « Travail social » et « Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples » sont presque exclusivement composées de filles, alors que les spécialités « Moteurs et mécanique auto », « Énergie, génie climatique », « Électricité, électronique », « Structures métalliques » et « Technologies de commandes des transformations industrielles » attirent presque exclusivement des garçons.

## Définitions

### Champ

Les étudiants des établissements publics ou privés sous tutelle du ministère de l'éducation nationale ; du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, ou dépendant d'autres ministères, sous statut scolaire, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, y compris Mayotte.

### STS et assimilés

Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, DMA ou classes de mise à niveau.

### STS

Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS).

### Classes de mise à niveau

Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

### DMA

Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

### Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités disciplinaires, spécialités de la production et spécialités des services fait référence à l'agrégat le plus haut. À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi, en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialités détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère de l'éducation nationale.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Système d'information Scolarité.  
- Système d'information Safran du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire, et de la forêt.

### Pour en savoir plus

- Note d'Information, 11.04, 10. 04.  
- Tableaux statistiques, n° 7118.

## [1] Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau ou DMA par spécialité de formation en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Groupes de spécialités de formation		Effectifs	Répartition (%)	Part du Privé (%)	Part des femmes (%)
133	Musique, arts du spectacle	136	.	19,1	66,2
<b>Total des spécialités disciplinaires</b>		<b>136</b>	<b>.</b>	<b>19,1</b>	<b>66,2</b>
200	Technologies industrielles fondamentales	11 586	4,7	33,9	38,6
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	12 680	5,2	15,8	3,8
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	5 799	2,4	46,6	36,4
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 143	.	31,0	33,7
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 637	.	30,9	56,3
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	2 534	1,0	36,0	38,9
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 890	.	34,8	33,1
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	376	.	23,9	30,9
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 691	1,5	19,2	63,4
222	Transformations chimiques et apparentées	3 568	1,5	31,4	63,1
223	Métallurgie	848	.	7,2	17,7
224	Matériaux de construction, verre, céramique	161	.	-	69,6
225	Plasturgie, matériaux composites	379	.	-	6,6
226	Papier, carton	15	.	-	-
227	Énergie, génie climatique	2 202	.	12,6	3,1
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	5 428	2,2	26,1	38,2
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	1 990	.	11,7	11,3
232	Bâtiment : construction et couverture	308	.	-	11,4
233	Bâtiment : finitions	439	.	11,2	54,0
234	Travail du bois et de l'ameublement	1 301	.	13,4	9,8
240	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	1 149	.	7,1	95,6
241	Textile	351	.	6,0	88,9
242	Habillement	830	.	40,8	90,2
250	Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	4 361	1,8	11,4	6,6
251	Mécanique générale et de précision, usinage	27	.	-	33,3
252	Moteurs et mécanique auto	2 429	1,0	16,1	3,0
253	Mécanique aéronautique et spatiale	255	.	19,6	10,2
254	Structures métalliques	1 474	.	5,4	3,7
255	Électricité, électronique	11 665	4,7	12,9	3,6
<b>Total des spécialités de la production</b>		<b>81 516</b>	<b>33,1</b>	<b>22,7</b>	<b>25,9</b>
311	Transport, manutention, magasinage	1 901	.	24,5	30,7
312	Commerce, vente	42 476	17,3	36,2	53,9
313	Finances, banque, assurances	7 774	3,2	37,7	61,1
314	Comptabilité, gestion	32 230	13,1	29,6	62,4
320	Spécialités plurivalentes de la communication	7 515	3,1	68,4	72,7
321	Journalisme et communication	293	.	16,0	80,2
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	869	.	4,8	55,1
323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	5 363	2,2	47,4	55,1
324	Secrétariat, bureautique	12 669	5,1	23,4	86,0
326	Informatique, traitement de l'information, transmission des données	8 817	3,6	33,9	9,8
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	4 292	1,7	45,3	92,1
331	Santé	10 112	4,1	55,4	74,5
332	Travail social	7 121	2,9	53,0	96,4
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	15 631	6,4	38,2	71,7
336	Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 470	1,4	81,9	99,5
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 811	.	28,1	31,8
345	Application des droits et statuts des personnes	2 029	.	52,6	83,0
<b>Total des spécialités des services</b>		<b>164 373</b>	<b>66,8</b>	<b>38,8</b>	<b>63,6</b>
<b>Ensemble</b>		<b>246 025</b>	<b>100,0</b>	<b>33,4</b>	<b>51,1</b>

L'utilisation du point (.) représente un pourcentage inférieur à 1 ; l'utilisation du tiret (-) rend compte d'une valeur nulle.

Lecture - 66,8 % des étudiants en STS, DMA ou classes de mise à niveau sont inscrits dans le secteur des services. Les établissements privés scolarisent 38,8 % d'entre eux. Les filles représentent 63,6 % des étudiants formés dans ce secteur.

## Présentation

La scolarisation des filles dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des garçons [1]. En 2010, 10,9 % des filles de 25 ans sont scolarisées dans l'enseignement supérieur contre 9,5 % des garçons, soit un écart de 1,4 point en faveur des filles. En 1990, les taux respectifs étaient de 6,5 % et 6,7 %, soit une légère avance des garçons.

En 2011, 55,5 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont des filles [2]. Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La proportion d'étudiantes n'a ensuite que très modérément progressé (+ 0,9 point sur les dix dernières années). Elle varie de surcroît considérablement selon le type d'études. Dès l'expression des choix d'orientation en classe de terminale, les filles, quels que soient leurs origines sociales et leurs parcours scolaires, se portent moins que les garçons vers des filières sélectives telles que les classes préparatoires aux grandes écoles, les IUT ou les études de santé. Largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (83,3 %), les filles sont minoritaires dans les filières à caractère scientifique (26,1 % des effectifs des écoles d'ingénieurs, 29,5 % des étudiants de CPGE en filière scientifique). En onze ans, la part des étudiantes augmente dans la plupart des formations. La progression est la plus importante dans les écoles d'ingénieurs (+ 3,8 points en onze ans), et surtout dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie) (+ 5,3 points).

Ces clivages se retrouvent à l'université où les jeunes femmes représentent globalement 58,7 % de la population étudiante. Les étudiantes sont proportionnellement plus nombreuses en cursus master (59,6 %) et en cursus licence (56,5 %) qu'en cursus doctorat où elles sont minoritaires, même si leur part augmente (48,0 % en 2011) (voir 6.6). C'est également dans les disciplines plus littéraires que la part des femmes est la plus élevée : en langues (74,1 %) ou en lettres-sciences du langage (70,8 %). Elles restent très minoritaires en sciences fondamentales et applications (28,2 %). Les femmes représentent désormais 62,0 % des étudiants de médecine-odontologie, part qui s'élève à 79,2 % parmi les nouveaux entrants dans cette discipline à la rentrée 2011. En IUT, elles sont majoritaires dans le secteur des services (50,9 % des étudiants), mais minoritaires dans le secteur de la production (24,0 % des étudiants) (voir 6.7).

## Définitions

### Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

### Universités

Depuis 2011, l'université de Lorraine (créée par fusion des universités de Metz, Nancy I et II et de l'INP de Lorraine), en sa qualité de grand établissement, est sortie du champ « universités ». Depuis 2008, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont plus comptabilisées dans le champ « universités », de même que Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004. Voir définition en 6.2.

### Instituts universitaires de technologie (IUT)

Les effectifs recensés comprennent les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

### Sections de techniciens supérieurs (STS)

Voir « Définitions » en 6.2.

### Écoles d'ingénieurs

Voir « Définitions » en 6.2.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES et MEN-MESR DEPP

- Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

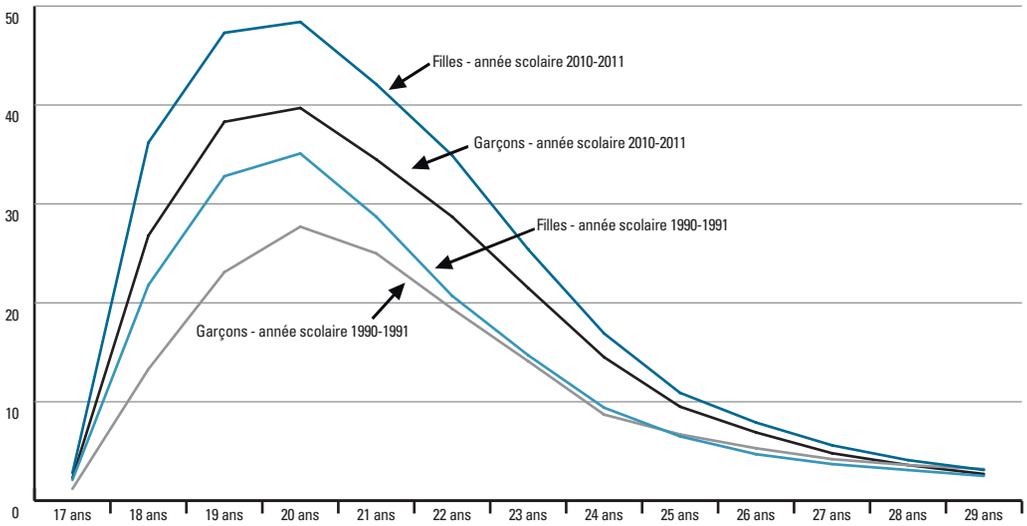
- Insee-DEPP/estimation démographique.

 Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7146.

## [1] Taux de scolarisation des filles et des garçons dans l'enseignement supérieur (1)

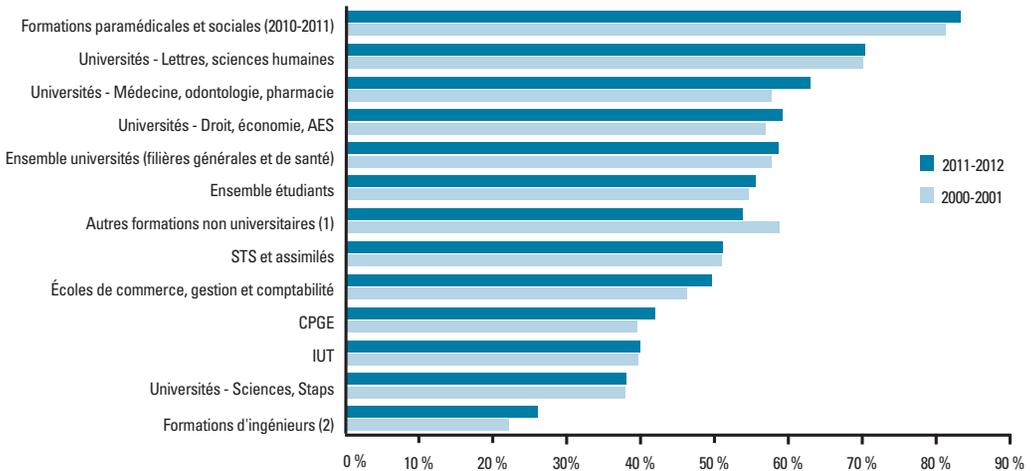
(France métropolitaine + DOM)



(1) Y compris l'apprentissage.

## [2] Part des filles dans les différentes formations d'enseignement supérieur (%)

(France métropolitaine + DOM)



(1) Groupe non homogène : grands établissements, ENS, UT et INP hors ingénieurs, préparations intégrées, formations comptables non universitaires, écoles artistiques et culturelles, d'architecture, juridiques et administratives, de journalisme, vétérinaires...

(2) Y compris les formations d'ingénieurs dépendant des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

## Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, l'origine sociale des étudiants français évolue très peu d'une année à l'autre. Les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent à être fortement surreprésentés par rapport aux jeunes de catégories sociales plus modestes : toutes formations confondues, 30,3 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale tandis que 11,2 % sont enfants d'ouvriers [1].

Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. Les enfants de cadres représentent une part très forte des étudiants en classes préparatoires et dans les écoles normales supérieures (ENS) où ils dépassent 50 % des effectifs. Ils sont en revanche peu nombreux en formations comptables et en STS (moins de 17 %). Les enfants d'ouvriers sont surreprésentés en STS (21,3 %), en IUT (14,5 %) et dans les formations comptables (14,7 %). Ils sont proportionnellement moins nombreux dans la plupart des autres filières de l'enseignement supérieur, particulièrement dans les ENS et les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. La part des enfants de professions intermédiaires et d'employés est relativement plus homogène d'une filière à l'autre, malgré une légère surreprésentation en IUT et en STS, et, dans le cas des enfants d'employés, une surreprésentation dans les écoles paramédicales et sociales.

L'université est caractéristique de la composition de la population étudiante française. Les enfants de cadres représentent plus de 30 % des effectifs alors que les catégories défavorisées y sont bien moins présentes. Cependant, les répartitions ne sont pas homogènes dans toutes les filières. Les enfants de cadres sont surreprésentés en santé et en droit [2]. En effet, ils représentent 41,3 % des effectifs étudiants en santé et 35,5 % en droit contre respectivement 5,7 % et 8,9 % pour les enfants d'ouvriers. Les enfants de cadres sont en revanche moins représentés en économie ou en lettres (autour de 25 %).

La poursuite d'études longues à l'université est plus le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale : leur part passe de 28,5 % en cursus licence à 35,9 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 12,2 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 4,6 % en cursus doctorat [3].

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

## Définitions

### L'origine sociale

Elle fait référence à la profession et catégorie sociale (PCS) du chef de famille. Nomenclature des professions et catégories sociales de l'Insee de 1989. Pour le tableau [1], les agriculteurs exploitants ont été intégrés aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

### Universités

Voir « Définitions » en 6.4.

### IUT

Voir « Définitions » en 6.7.

### Grands établissements

Regroupent les grands établissements délivrant des formations du supérieur : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX, l'INP de Grenoble, l'INP de Bordeaux, l'université de Lorraine (depuis 2011).

### STS et CPGE

Sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) publiques et privées sous contrat, quel que soit le ministère de tutelle. Voir « Définitions » en 6.10 et 6.11.

### Formations comptables

Regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

### Universités de technologie (UT)

Les universités de technologie sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel qui ont pour mission principale la formation des ingénieurs, le développement de la recherche et de la technologie.

### Instituts nationaux polytechniques (INP)

Les INP sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP).

### Autres formations d'ingénieurs

Sont incluses les formations d'ingénieurs non rattachées aux universités et les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP). Les préparations intégrées sont exclues. Voir 6.8 pour plus de détails.

## [1] Origine sociale des étudiants français en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM)

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Non renseigné	Ensemble
Universités	9,2	30,6	12,7	12,2	10,4	13,2	11,7	100,0
Disciplines générales et de santé	8,9	30,8	12,4	11,9	10,0	13,6	12,4	100,0
IUT	11,9	28,6	16,3	14,8	14,5	9,1	4,8	100,0
Grands établissements	8,7	36,2	12,5	10,3	11,3	13,3	7,8	100,0
STS (1)	12,7	16,0	14,4	17,1	21,3	13,8	4,8	100,0
CPGE	10,9	50,9	12,7	9,4	6,3	6,3	3,4	100,0
Formations comptables non universitaires	11,0	15,7	11,6	14,1	14,7	13,6	19,3	100,0
Universités de technologie et INP	10,3	48,0	12,9	7,4	6,9	9,2	5,2	100,0
Autres formations d'ingénieurs non universitaires (2)	11,8	47,1	11,1	6,4	5,1	7,2	11,3	100,0
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	14,9	37,9	7,2	6,0	2,2	4,7	27,1	100,0
Établissements privés d'enseignement universitaire	16,0	39,7	10,0	7,7	6,0	8,5	12,1	100,0
Écoles normales supérieures	8,0	55,9	9,7	5,5	2,5	4,5	14,0	100,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles (3)	11,6	31,0	10,7	9,3	3,3	5,5	28,5	100,0
Écoles paramédicales et sociales	11,9	18,9	12,1	19,0	17,6	2,1	18,4	100,0
<b>Total</b>	<b>10,3</b>	<b>30,3</b>	<b>12,5</b>	<b>12,3</b>	<b>11,2</b>	<b>11,3</b>	<b>12,0</b>	<b>100,0</b>

(1) Y compris Mayotte.

(2) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(3) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

Remarque - Les données concernant les formations comptables non universitaires, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, les écoles supérieures artistiques et culturelles et les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2007.

## [2] Origine sociale des étudiants français dans les principales filières universitaires (y compris IUT) en 2011-2012 (1)

(France métropolitaine + DOM)

	Droit	Économie	Lettres	Sciences	Santé	IUT	Université avec IUT
Agriculteurs	1,5	1,9	1,5	2,0	1,7	2,7	1,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,0	8,6	6,4	7,0	6,5	9,2	7,4
Professions libérales, cadres supérieurs	35,5	24,9	25,5	30,7	41,3	28,6	30,6
Professions intermédiaires	10,5	10,5	13,4	14,1	11,5	16,3	12,7
Employés	11,7	12,3	13,3	12,9	7,8	14,8	12,2
Ouvriers	8,9	11,8	10,9	11,5	5,7	14,5	10,4
Retraités, inactifs	14,2	15,3	16,3	11,6	8,9	9,1	13,2
Non renseigné	8,7	14,8	12,6	10,0	16,6	4,8	11,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>						
Effectifs	171 061	140 205	356 882	234 627	181 553	103 435	1 187 763

(1) À partir de la rentrée 2011, l'université de Lorraine est sortie du champ des universités pour rejoindre celui des grands établissements. Les étudiants qui y sont inscrits ne sont donc plus pris en compte dans ce tableau.

## [3] Origine sociale des étudiants français dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2011-2012 (1)

(France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Agriculteurs	1,6	2,0	1,8	1,4	1,9	1,7	1,3	1,4	1,3	1,5	2,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,1	8,0	8,1	6,2	6,6	6,4	4,5	5,0	4,7	7,3	7,5
Professions libérales, cadres supérieurs	30,6	27,0	28,5	36,0	32,6	33,9	35,8	36,0	35,9	32,5	29,2
Professions intermédiaires	13,6	13,1	13,4	12,1	11,6	11,8	10,1	10,3	10,2	13,0	12,5
Employés	13,4	14,0	13,7	9,5	9,8	9,7	7,2	7,3	7,2	11,9	12,3
Ouvriers	11,7	12,7	12,2	7,1	7,7	7,5	4,7	4,6	4,6	10,0	10,7
Retraités, inactifs	11,7	13,2	12,6	13,6	14,0	13,8	19,8	19,7	19,8	12,6	13,6
Non renseigné	9,3	10,0	9,7	14,1	15,8	15,1	16,7	15,7	16,2	11,1	12,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectifs	326 732	423 377	750 109	155 573	245 629	401 202	18 701	17 751	36 452	501 006	686 757

(1) À partir de la rentrée 2011, l'université de Lorraine est sortie du champ des universités pour rejoindre celui des grands établissements. Les étudiants qui y sont inscrits ne sont donc plus pris en compte dans ce tableau.

## Présentation

Le nombre d'étudiants étrangers en France métropolitaine et dans les DOM a connu un essor considérable depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Entre 1998 et 2005, il a progressé de 74,8 %. En 2006 et en 2007, les effectifs d'étudiants étrangers ont baissé avant d'augmenter à nouveau en 2008 (+ 1,9 %) et même fortement en 2009 (+ 4,8 %) et en 2010 (+ 2,5 %). Ils augmentent encore en 2011 de 1,3 % pour atteindre 288 500 : ils n'ont jamais été aussi nombreux [1]. Leur part dans l'enseignement supérieur est stable à 12,3 %.

Depuis 2004, le nombre d'étudiants étrangers a presque doublé dans les formations d'ingénieurs ou les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. Il a augmenté de près de 5 % dans les disciplines universitaires générales et de santé, de plus de 8 % dans les IUT et de près de 10 % dans les CPGE. En revanche, il a diminué de plus d'un tiers dans les STS.

C'est dans les instituts nationaux polytechniques (INP) et les universités de technologie que la proportion d'étudiants étrangers est la plus forte (23,3 %). En revanche, les proportions d'étudiants étrangers en écoles paramédicales et sociales, formations comptables non universitaires, instituts universitaires de technologie (IUT), sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont faibles (entre 0,6 % et 6,4 %).

À l'université, les étudiants étrangers représentent 15,2 % des inscrits [2]. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 11,3 % des inscriptions en cursus licence, 18,6 % en cursus master et 41,3 % en cursus doctorat. La part de non-bacheliers parmi les étudiants étrangers augmente avec le degré d'études de la formation universitaire : elle est de 70,0 % pour le cursus licence, 85,0 % en cursus master et 89,9 % en cursus doctorat.

À l'université, près d'un étudiant étranger sur cinq est originaire de l'Union européenne (18,6 %), près d'un sur deux est originaire d'Afrique (46,5 %) et un sur cinq (21,4 %) est asiatique. L'origine géographique varie avec le degré d'études de la formation à l'université. Ainsi, on constate une plus forte représentation des étudiants originaires d'Asie en cursus doctorat, où ils représentent plus de 30,4 % des étudiants étrangers inscrits, contre 21,3 % en cursus licence et 19,0 % en cursus master.

## Définitions

### Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

### Filières de l'enseignement supérieur

Voir « Définitions » en 6.1 et 6.2.

### Étudiants étrangers

Sont pris en compte dans les différentes enquêtes de recensement des étudiants inscrits en France, les étudiants se déclarant de nationalité étrangère, ce qui inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français. Il est possible de distinguer ceux qui ne sont pas titulaires du baccalauréat pour l'université uniquement.

### Non-bacheliers

Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES et MEN-MESR DEPP  
Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

### ① Pour en savoir plus

- Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 09.02.

- Tableaux statistiques, n° 7146.

## [1] Évolution du nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur

(France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2011 2012 (8)
Universités (1)	131 901	202 836	209 523	208 007	204 290	206 475	214 252	218 364	212 624	15,2
Disciplines générales et de santé	128 843	196 290	202 933	201 838	198 013	199 559	206 868	210 940	205 530	15,9
<i>dont formations d'ingénieurs universitaires (2)</i>	490	2 653	2 879	3 271	3 533	2 798	2 910	2 983	3 038	15,0
IUT	3 058	6 546	6 590	6 169	6 277	6 916	7 384	7 424	7 094	6,4
IUFM		712	752	833	777	674	791			
STS (3)	5 969	8 746	8 134	6 514	5 593	5 122	5 419	5 831	(7) 5 697	2,3
CPGE	1 310	2 822	2 961	2 392	2 153	2 440	2 875	3 176	3 097	3,9
Formations comptables non universitaires	234	609	461	404	351	316	347	354	315	3,6
INP et universités de technologie	2 138	3 299	3 645	3 805	3 031	3 169	3 447	3 589	2 944	23,3
<i>dont formations d'ingénieurs (2)</i>	470	1 638	1 930	2 036	1 635	1 784	1 968	2 097	1 751	20,5
Autres formations d'ingénieurs non universitaires (2)	1 789	6 138	6 748	7 151	7 653	8 966	9 853	10 984	12 034	12,9
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	2 519	9 944	11 047	10 570	12 538	13 483	15 882	17 164	18 239	14,4
Écoles supérieures artistiques et culturelles (4)	5 328	7 762	8 459	8 606	7 972	7 772	7 964	8 103	7 786	18,6
Écoles paramédicales et sociales (5)	1 289	1 231	1 823	1 791	1 717	657	592	892	892	0,6
Autres écoles et formations (6)	8 671	11 486	12 157	13 021	14 447	16 312	16 572	16 488	24 916	12,4
<b>Ensemble</b>	<b>161 148</b>	<b>255 585</b>	<b>265 710</b>	<b>263 094</b>	<b>260 522</b>	<b>265 386</b>	<b>277 994</b>	<b>284 945</b>	<b>288 544</b>	<b>12,3</b>
En % du nombre total d'étudiants	9,4	11,3	11,6	11,7	11,7	11,9	12,0	12,3	12,3	

(1) Depuis 2008, les étudiants inscrits dans les IUFM intégrés dans une université de rattachement ne sont pas comptabilisés. Avec les IUFM, on dénombre 215 034 étudiants étrangers en 2009, représentant 14,9 % des étudiants à l'université.

(2) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(3) Y compris post-BTS et DSAA en 1990-1991.

(4) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

(5) Reconstitution des données 2010 en 2011.

(6) Groupe non homogène. Comprend notamment les grands établissements. Depuis 2009, les étudiants inscrits dans une formation d'ingénieurs sont exclus de ces derniers et comptabilisés dans « Autres formations d'ingénieurs non universitaires ».

(7) Y compris Mayotte, devenu un DOM en 2011.

(8) En % du nombre total d'étudiants.

## [2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et cursus en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	dont % non-bacheliers	Total	Part des non-bacheliers (%)
Union européenne (UE)	19 065	67,1	15 813	84,0	4 667	90,7	39 545	76,6
Europe hors UE	5 166	67,3	4 095	85,0	1 020	92,0	10 281	76,8
Afrique	42 635	63,8	46 976	83,1	9 325	86,3	98 936	75,1
Amérique	7 672	72,9	7 365	86,5	2 816	92,3	17 853	81,5
Asie	20 258	85,2	17 477	90,5	7 803	92,8	45 538	88,5
Océanie	257	84,0	90	87,8	32	90,6	379	85,5
Apatrides ou non déclarés	50	50,0	25	36,0	17	88,2	92	53,3
<b>Ensemble</b>	<b>95 103</b>	<b>70,0</b>	<b>91 841</b>	<b>85,0</b>	<b>25 680</b>	<b>89,9</b>	<b>212 624</b>	<b>78,9</b>
En % du nombre d'étudiants	11,3		18,6		41,3		15,2	

## Présentation

Dans l'enseignement supérieur français (hors établissements relevant des ministères en charge de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales), près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain à la rentrée 2011 : 24 % d'entre eux viennent du Maghreb et 19 % du reste de l'Afrique. Moins d'un quart (24 %) est issu d'Europe, dont 19 % de l'Union européenne. Enfin, 24 % sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Océanie et 9 % du continent américain [1]. La moitié des étudiants étrangers possède une des dix nationalités suivantes : marocaine, chinoise, algérienne, tunisienne, sénégalaise, allemande, italienne, camerounaise, vietnamienne ou espagnole.

Les étudiants marocains demeurent les étrangers les plus représentés en France en 2011 (32 500 personnes) [2]. Leur nombre a augmenté de 1,4 % par rapport à 2010. Le nombre d'étudiants chinois est reparti à la hausse (+ 2,0 %), alors qu'il était resté stable en 2010 après une longue période d'augmentation importante (notamment + 7,2 % entre 2008 et 2009). Les étudiants chinois constituent le deuxième contingent d'étudiants étrangers en France (29 700). Ils devancent les Algériens (23 700), dont les effectifs ont progressé de 4,0 %.

Parmi les étudiants étrangers les plus représentés, les Sénégalais (- 2,9 %), les Tunisiens (- 4,9 %), les Libanais (- 5,2 %) et les Vietnamiens (- 8,2 %) sont moins nombreux en 2011 qu'en 2010. En revanche, en 2011, les Russes (+ 3,7 %) deviennent plus nombreux que les Libanais (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> rangs). Les hausses ont aussi été particulièrement élevées pour les Brésiliens (+ 4,0 %), les Roumains (+ 4,5 %) ou les Italiens (+ 7,3 %).

Les étudiants marocains sont en proportion moins nombreux à l'université (56 %), mais plus présents en formations d'ingénieurs non universitaires (10 % contre 4 % pour l'ensemble des étudiants étrangers), en CPGE (4 % contre 1 %) et en IUT (5 % contre 2 %). Les étudiants chinois vont moins souvent à l'université (61 %) que l'ensemble des étudiants étrangers, mais un peu plus fréquemment dans les écoles d'ingénieurs non universitaires (7 %) et dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (10 %, contre 6 % pour l'ensemble des étudiants étrangers). Les étudiants algériens étudient en très large majorité dans les universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) : 86 %, contre 70 % pour l'ensemble des étudiants étrangers.

## Définitions

### Champ

Voir « Définitions » en 6.1.

### Universités

Voir « Définitions » en 6.3.

### Grands établissements

Voir « Définitions » en 6.3.

### Instituts universitaires de technologie (IUT)

Voir « Définitions » en 6.2.

### Sections de techniciens supérieurs (STS)

Voir « Définitions » en 6.2.

### Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.10.

### Formations comptables

Voir « Définitions » en 6.1.

### Écoles d'ingénieurs

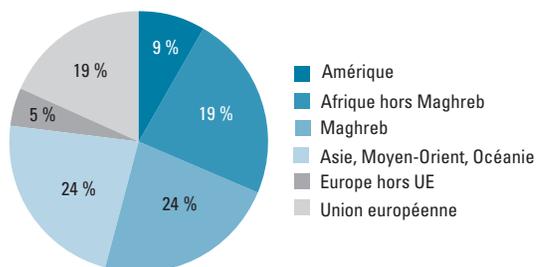
Voir « Définitions » en 6.3.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquête spécifique au ministère en charge de la culture.

## [1] Répartition des étrangers dans l'enseignement supérieur par origine en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)



## [2] Orientation des étudiants étrangers selon leur pays d'origine en 2011-2012 (1) (%)

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Origine	Universités hors IUT et ingénieurs	IUT	Formations d'ingénieurs des universités	Formations d'ingénieurs autres hors université (2)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	68	2	0	3	1	1
Italie	71	1	0	3	1	1
Autres Union européenne (UE)	73	2	0	3	2	1
Europe hors UE	75	2	0	2	2	1
Maroc	56	5	3	10	3	4
Algérie	86	1	0	1	2	1
Tunisie	75	1	2	6	2	1
Autres Maghreb	87	1	0	2	1	0
Sénégal	74	5	3	5	2	1
Cameroun	68	2	2	8	3	1
Autres Afrique	79	3	1	2	3	1
Liban	69	0	1	6	0	1
Autres Moyen-Orient	80	1	0	1	3	0
Chine	61	4	2	7	0	0
Vietnam	76	2	0	5	1	0
Autres Asie	63	3	0	2	2	1
Amérique du Sud	69	1	1	9	1	0
Amérique du Nord	71	1	0	1	0	1
Antilles - Amérique centrale	73	1	0	4	3	1
Océanie	63	1	0	10	1	1
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

(suite)	Écoles de commerce, gestion et comptabilité	Écoles supérieure artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses (3)	Total	Effectifs	Évolution (%) 2011/2010
Allemagne	11	1	13	100	8 800	3,7
Italie	7	3	13	100	7 954	7,3
Autres Union européenne (UE)	6	3	10	100	36 982	1,5
Europe hors UE	6	3	9	100	13 285	2,0
Maroc	9	2	9	100	32 482	1,4
Algérie	2	1	6	100	23 735	4,0
Tunisie	4	1	9	100	12 976	-4,9
Autres Maghreb	1	0	7	100	1 829	-1,0
Sénégal	4	0	7	100	9 555	-2,9
Cameroun	8	0	9	100	7 483	1,7
Autres Afrique	3	1	7	100	38 207	0,6
Liban	6	1	15	100	4 935	-5,2
Autres Moyen-Orient	3	2	9	100	10 355	0,1
Chine	10	4	11	100	29 696	2,0
Vietnam	2	2	12	100	6 115	-8,2
Autres Asie	9	9	11	100	15 433	4,3
Amérique du Sud	4	3	12	100	13 102	3,8
Amérique du Nord	12	3	11	100	6 345	-1,8
Antilles - Amérique centrale	7	2	10	100	5 428	3,4
Océanie	9	5	10	100	590	7,7
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>100</b>		

(1) Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture.

(2) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(3) Groupe non homogène.

## Présentation

À la rentrée 2011, 212 600 étudiants des universités de France métropolitaine et des DOM sont étrangers, soit 0,3 % de plus qu'en 2010-2011, à champ comparable (hors université de Lorraine, voir « Définitions ») [1]. Ces effectifs augmentent moins que les trois années précédentes et la part des étudiants étrangers est stable à 15,2 %. Les étudiants étrangers représentent 11,2 % des étudiants inscrits en cursus licence, 18,6 % des inscrits en cursus master et 41,3 % des inscrits en cursus doctorat.

La proportion d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat est également en baisse et représente 78,9 % de l'ensemble des étudiants étrangers (79,6 % en 2010-2011) [2]. Cette part a augmenté de 7 points en huit années. Ce sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils viennent suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux en université (46,5 %), suivis des étudiants européens (23,4 %) et asiatiques (21,4 %), les étudiants américains constituant 8,4 % des étudiants étrangers.

Les étudiants algériens sont les plus nombreux (20 800), devant les marocains (20 700) et les chinois (19 700). Le nombre d'étudiants marocains est en baisse (-4,5 % par rapport à 2010-2011), tout comme celui des chinois (-5,3 % par rapport à 2010-2011 après -1,3 % en 2010-2011). Les étudiants algériens sont en hausse de 0,9 %.

Parmi les étudiants européens, les étudiants allemands sont les plus représentés (6 100 soit 12,3 % des européens), suivi des étudiants italiens (5 700 soit 11,5 %), espagnols (4 000 soit 8,0 %), roumains (3 900 soit 7,9 %) et russes (3 800 soit 7,6 %). Près de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne. 52 900 étudiants étrangers (soit 24,9 % des étudiants étrangers) sont originaires d'un état actuellement engagé dans le processus de Bologne (voir « Définitions »).

Les étudiants africains se dirigent davantage vers les disciplines scientifiques et sportives (31,5 % contre 25,4 % pour la population étrangère tous continents confondus) ou économiques (23,9 % contre 20,8 %) que littéraires (19,4 % contre 31,0 %). Parmi les étudiants africains, 75,1 % sont des non-bacheliers.

Les femmes sont majoritaires (53,9 %) parmi les étudiants venant de tous les continents excepté de l'Afrique où elles ne représentent que 43,9 % des étudiants. À l'opposé, les étudiantes représentent plus des deux tiers des étudiants européens (68,7 %).

## Définitions

### Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 75 universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées.

En 2011-2012, le grand établissement « Université de Lorraine » a été créé (fusion des universités de Nancy I, Nancy II, Metz et de l'INPL (Institut national polytechnique de Lorraine)). En sa qualité de grand établissement, l'université de Lorraine ne fait pas partie du champ « universités » pour 2011. Les évolutions entre 2010 et 2011 sont calculées « hors effectifs des établissements composant l'université de Lorraine », pour raisonner à champ constant. Par ailleurs, l'université Aix-Marseille a été créée par fusion des universités d'Aix I, Aix II et Aix III. Le CUFR de Mayotte, créé en octobre 2011, ne fait pas partie du champ « universités » en 2011. Toutefois, des étudiants de Mayotte sont comptabilisés, comme les années précédentes, dans des établissements d'autres DOM, notamment La Réunion, à travers des conventions. Depuis 2008, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement, de même que ceux des autres DOM en 2010. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Depuis 2008 également, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ « universités », de même que ceux de Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004.

### Le processus de Bologne

Il a pour finalité la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EES). L'objectif est double : faire du continent européen un vaste espace « sans frontières », où la mobilité des étudiants et des enseignants chercheurs est naturelle, et rendre cet espace européen lisible et attractif vis-à-vis du reste du monde.

### Non-bacheliers

Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

## [1] Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités (hors IUFM) (France métropolitaine + DOM)

	1985 1986	1990 1991	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
Effectifs	128 141	131 901	126 366	137 505	209 523	208 007	204 290	206 475	214 252	218 364	212 624
dont non-bacheliers	79 487	84 990	74 746	83 987	158 689	160 701	159 368	162 687	169 896	173 761	167 759
Variation annuelle (%)	-	-	-	-	-	-0,7	-1,8	(1) 1,5	3,8	1,9	(3) 0,3
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	9,8	14,7	14,9	15,0	15,4	(2) 15,5	15,2	15,2

(1) La variation est calculée à champ constant, en excluant les IUFM et les écoles d'ingénieurs sorties du champ en 2008-2009.

(2) La proportion est calculée en excluant les IUFM. La proportion d'étudiants étrangers dans la population étudiante totale est de 14,9 %.

(3) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant des effectifs 2010-2011 les étudiants des établissements qui composent l'université de Lorraine. (Voir « Définitions »).

## [2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et par discipline en 2011-2012 (France métropolitaine + DOM)

	Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	IUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des non-bacheliers (%)
<b>Europe</b>	<b>7 485</b>	<b>6 878</b>	<b>22 588</b>	<b>7 437</b>	<b>4 302</b>	<b>1 136</b>	<b>49 826</b>	<b>23,4</b>	<b>68,7</b>	<b>76,7</b>
<b>Union européenne</b>	<b>6 142</b>	<b>4 491</b>	<b>18 313</b>	<b>6 002</b>	<b>3 753</b>	<b>844</b>	<b>39 545</b>	<b>18,6</b>	<b>67,8</b>	<b>76,6</b>
dont : Allemagne	1 029	657	3 048	837	425	151	6 147	2,9	69,2	81,4
Italie	682	377	3 102	1 043	475	65	5 744	2,7	63,9	84,0
Espagne	447	398	2 020	726	334	84	4 009	1,9	65,2	81,1
Roumanie	629	589	1 229	551	903	38	3 939	1,9	75,7	88,4
Royaume-Uni	477	170	1 630	322	130	91	2 820	1,3	64,1	60,9
Belgique	380	276	1 055	454	457	87	2 709	1,3	58,1	59,0
Portugal	359	358	1 048	455	214	204	2 638	1,2	62,4	26,0
Pologne	359	351	1 062	421	137	25	2 355	1,1	77,6	83,7
Grèce	466	98	874	316	124	13	1 891	0,9	69,3	90,9
Bulgarie	318	407	610	164	104	15	1 618	0,8	73,2	88,4
Luxembourg	231	206	327	122	174	2	1 062	0,5	53,7	87,2
<b>Europe hors UE</b>	<b>1 343</b>	<b>2 387</b>	<b>4 275</b>	<b>1 435</b>	<b>549</b>	<b>292</b>	<b>10 281</b>	<b>4,8</b>	<b>71,9</b>	<b>76,8</b>
dont Russie	455	890	1 817	425	129	52	3 768	1,8	80,2	85,1
<b>Afrique</b>	<b>11 141</b>	<b>23 619</b>	<b>19 158</b>	<b>31 163</b>	<b>9 893</b>	<b>3 962</b>	<b>98 936</b>	<b>46,5</b>	<b>43,9</b>	<b>75,1</b>
dont : Algérie	1 544	3 599	5 213	6 840	3 285	321	20 802	9,8	44,6	77,5
Maroc	1 410	6 226	2 448	7 018	2 001	1 562	20 665	9,7	44,3	71,5
Tunisie	490	1 341	1 883	4 973	1 187	159	10 033	4,7	48,7	81,4
Sénégal	1 246	1 911	1 487	2 436	224	452	7 756	3,6	37,5	81,8
Cameroun	802	1 297	897	1 594	596	170	5 356	2,5	48,1	68,4
Guinée	547	1 356	498	1 069	163	89	3 722	1,8	28,3	88,0
Madagascar	444	1 079	640	790	400	149	3 502	1,6	57,9	62,3
Côte d'Ivoire	748	1 138	601	602	277	73	3 439	1,6	46,1	62,5
Gabon	559	726	718	851	91	393	3 338	1,6	50,8	78,4
Congo	502	562	462	652	217	174	2 569	1,2	42,4	62,6
Mali	500	668	417	440	105	31	2 161	1,0	31,4	86,5
Comores	248	366	554	450	67	41	1 726	0,8	45,9	63,3
Bénin	274	421	251	377	188	37	1 548	0,7	35,7	81,6
<b>Asie</b>	<b>3 112</b>	<b>11 408</b>	<b>14 254</b>	<b>12 314</b>	<b>2 670</b>	<b>1 780</b>	<b>45 538</b>	<b>21,4</b>	<b>56,6</b>	<b>88,5</b>
dont : Chine	604	6 245	6 089	5 471	195	1 097	19 701	9,3	61,7	94,8
Vietnam	205	2 032	588	1 631	215	139	4 810	2,3	53,3	90,8
Liban	292	389	547	1 580	681	18	3 507	1,6	45,8	77,6
Turquie	403	346	809	370	86	78	2 092	1,0	61,6	66,4
Syrie	109	91	517	493	527	4	1 741	0,8	32,9	90,3
Iran	185	212	725	455	101	7	1 685	0,8	57,0	88,1
Corée du Sud	105	103	1 203	142	62	19	1 634	0,8	74,3	84,1
Japon	77	48	941	69	17	17	1 169	0,5	70,5	92,0
<b>Amérique</b>	<b>2 220</b>	<b>2 224</b>	<b>9 565</b>	<b>3 002</b>	<b>632</b>	<b>209</b>	<b>17 853</b>	<b>8,4</b>	<b>61,3</b>	<b>81,5</b>
dont : États-Unis	337	227	2 351	308	49	27	3 300	1,6	71,7	89,2
Brésil	394	370	1 605	551	86	23	3 029	1,4	63,7	88,1
Colombie	312	326	1 374	345	67	25	2 449	1,2	61,3	83,0
Mexique	191	187	843	355	45	21	1 642	0,8	59,7	86,5
Haïti	270	376	571	293	66	46	1 622	0,8	42,8	60,2
Canada	185	86	700	175	95	26	1 267	0,6	63,1	80,9
<b>Océanie</b>	<b>52</b>	<b>15</b>	<b>243</b>	<b>53</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>379</b>	<b>0,2</b>	<b>67,5</b>	<b>85,5</b>
<b>Apatrides ou non déclarés</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>29</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>92</b>	<b>0,0</b>	<b>52,2</b>	<b>53,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>24 027</b>	<b>44 155</b>	<b>65 837</b>	<b>53 987</b>	<b>17 523</b>	<b>7 094</b>	<b>212 624</b>	<b>100,0</b>	<b>53,9</b>	<b>78,9</b>
Proportion d'étrangers	12,3	24,0	15,6	18,7	8,8	6,4	15,2			

## Présentation

Si la quasi-totalité des bacheliers généraux poursuit des études supérieures l'année suivant l'obtention du baccalauréat, ils sont un peu plus de trois lauréats sur quatre des séries technologiques à entreprendre un tel cursus. Plus d'un bachelier professionnel sur quatre poursuit des études supérieures.

À la session 2011, les effectifs de bacheliers dans les séries générales ont augmenté (+ 1,5 %). De même, le nombre de ces nouveaux bacheliers inscrits à la rentrée 2011 dans les différentes formations de l'enseignement supérieur augmente mais de façon plus limitée (+ 0,3 %), entraînant une baisse du taux d'inscription (- 1,1 point). Les effectifs de bacheliers technologiques ont diminué (- 3 %), baisse également plus marquée pour ceux poursuivant dans le supérieur (- 4 %). Cet effet ne peut qu'entraîner une baisse du taux d'inscription (- 0,8 point).

En 2011, sous l'effet de la réforme de la voie professionnelle, le nombre de bacheliers professionnels a fortement augmenté (+ 31,6 %). En même temps, le nombre de ces nouveaux bacheliers poursuivant dans l'enseignement supérieur (hors formations en alternance) croît plus fortement (+ 40,1 %). Ces évolutions font progresser le taux d'inscription (+ 1,8 point) qui atteint 28,5 % à la rentrée 2011.

L'université demeure la filière privilégiée de poursuite d'études des nouveaux bacheliers généraux. Cependant, en 2011, le taux d'inscription immédiate des bacheliers généraux à l'université (hors IUT) baisse et s'établit à 52,1 %. Dans les filières courtes, il est stable : il atteint 10,7 % en IUT et 8,7 % en STS. Ce taux ne tient pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des poursuites d'études sous contrat de professionnalisation, ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

L'orientation en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) concerne 13,2 % des bacheliers généraux, pourcentage stable par rapport à l'année précédente.

42,0 % des bacheliers technologiques s'inscrivent en STS, soit une baisse de 0,7 point par rapport à l'année précédente. Le taux d'inscription vers les disciplines générales de l'université, où s'orientent 17,9 % des bacheliers technologiques, est stable.

Malgré un taux d'inscription en hausse, les bacheliers professionnels demeurent peu nombreux en proportion à poursuivre leurs études l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Les STS constituent la filière qui accueille la plus grande part d'entre eux (18,8 %), avant les disciplines générales de l'université hors IUT (7,8 %).

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Systèmes d'informations Scolarité et Sise.
- Enquêtes sur les effectifs et diplômes des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
- Système d'information Safran du ministère en charge de l'agriculture.

## Définitions

### Le champ « universités »

Il prend en compte les 75 universités et le centre universitaire de formation et de recherche d'Albi. Il ne prend plus en compte :

- Les 3 universités de technologies, l'institut national polytechnique de Toulouse, l'institut polytechnique de Grenoble et l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois, comptabilisés avec les effectifs des écoles d'ingénieurs non universitaires (cycle prépa ou formation ingénieurs).

- Les 5 établissements spécifiques à la région parisienne (IEP, Inalco, l'Observatoire de Paris, l'Institut physique du Globe de Paris et Paris-Dauphine) comptabilisés avec les effectifs des « formations et autres écoles de spécialités diverses ».

- Cette année, l'université de Lorraine (regroupant les universités de Nancy I, Nancy II, Metz et l'INP de Lorraine) est devenue « grand établissement » et ne figure plus dans les effectifs universitaires, à l'exception des IUT. Les formations d'ingénieurs sont comptabilisées dans la rubrique « écoles d'ingénieurs non universitaires » et les autres diplômes de cette université sont répertoriés dans la rubrique « formations et autres écoles de spécialités diverses ».

### Nouveaux bacheliers

Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

### Accès à l'enseignement supérieur

Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plus d'une filière, les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (ce qui explique que le taux puisse être supérieur à 100 %). Les « doubles inscriptions CPGE-université » concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions.

### Formations et autres écoles de spécialités diverses

Cette rubrique regroupe des établissements, essentiellement privés, qui recrutent au niveau du baccalauréat.

### STS

Sections de techniciens supérieurs. Voir « Définitions » en 6.11.

### CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

### Formations d'ingénieurs en partenariat (ex NFI)

Voir « Définitions » en 6.8.

#### Pour en savoir plus

- Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 12.04.

## [1] Taux d'inscription immédiate des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2011-2012 (%) (France métropolitaine + DOM)

Établissements	Baccalauréat général					Baccalauréat technologique					Bac professionnel	
	L	ES	S	Total	Rappel 2010 (9)	STI	STG	Autres (3)	Total	Rappel 2010 (9)	Total	Rappel 2010 (9)
<b>Universités hors IUT (1)</b>	<b>64,7</b>	<b>50,0</b>	<b>49,5</b>	<b>52,1</b>	<b>52,9</b>	<b>8,5</b>	<b>22,1</b>	<b>17,8</b>	<b>17,9</b>	<b>17,9</b>	<b>7,8</b>	<b>6,6</b>
<b>IUT</b>	<b>2,1</b>	<b>12,0</b>	<b>12,5</b>	<b>10,7</b>	<b>10,7</b>	<b>17,7</b>	<b>9,4</b>	<b>3,6</b>	<b>9,6</b>	<b>9,9</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>
IUT production	0,0	0,2	8,3	4,3	4,4	14,6	0,1	3,0	4,1	4,2	0,3	0,2
IUT services	2,1	11,8	4,2	6,4	6,3	3,2	9,2	0,7	5,5	5,7	0,6	0,5
<b>STS (2)</b>	<b>10,6</b>	<b>11,0</b>	<b>6,7</b>	<b>8,7</b>	<b>8,9</b>	<b>55,6</b>	<b>45,0</b>	<b>25,9</b>	<b>42,0</b>	<b>42,7</b>	<b>18,8</b>	<b>18,4</b>
STS production	3,3	1,0	3,4	2,6	2,7	48,8	1,1	11,8	14,5	15,2	8,0	8,3
STS services	7,2	10,0	3,3	6,1	6,2	6,8	43,9	14,1	27,5	27,5	10,9	10,1
<b>CPGE (2)</b>	<b>7,9</b>	<b>6,2</b>	<b>19,3</b>	<b>13,2</b>	<b>13,2</b>	<b>3,0</b>	<b>1,5</b>	<b>0,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
CPGE économiques	0,1	4,5	3,1	3,1	3,0	0,0	1,5	0,0	0,7	0,7	0,0	0,0
CPGE lettres	7,8	1,7	1,1	2,4	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CPGE sciences	0,0	0,0	15,1	7,7	7,9	3,0	0,0	0,6	0,8	0,8	0,0	0,0
<b>Autres formations</b>	<b>11,7</b>	<b>14,6</b>	<b>14,6</b>	<b>14,1</b>	<b>14,1</b>	<b>4,3</b>	<b>5,0</b>	<b>8,7</b>	<b>5,9</b>	<b>5,9</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>
Écoles d'ingénieurs non universitaires (4)	0,1	0,0	5,1	2,6	2,5	1,0	0,0	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0
Cycle prépa intégré	0,1	0,0	1,8	0,9	0,9	0,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Formation ingénieurs et FIP (5)	0,0	0,0	3,3	1,7	1,5	0,6	0,0	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	0,7	5,3	1,8	2,8	2,7	0,5	1,3	0,3	0,9	0,7	0,1	0,1
Facultés privées	2,0	2,0	0,8	1,4	1,3	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0
Écoles de notariat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écoles d'architecture	0,2	0,3	0,9	0,6	0,5	0,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles	3,7	1,1	0,7	1,3	1,5	1,0	0,4	0,4	0,5	0,5	0,2	0,2
Écoles paramédicales (6)	0,5	1,2	1,2	1,1	1,1	0,1	0,3	6,0	1,8	1,8	0,0	0,1
Écoles préparant aux fonctions sociales (6)	0,3	0,3	0,0	0,2	0,2	0,0	0,1	0,5	0,2	0,2	0,1	0,1
Formations et autres écoles de spécialités diverses (7)	4,1	4,4	4,0	4,2	4,3	1,3	2,7	1,1	1,9	2,0	0,6	0,5
<b>Taux d'inscription</b>	<b>97,0</b>	<b>93,7</b>	<b>(8) 102,5</b>	<b>98,7</b>	<b>99,8</b>	<b>89,2</b>	<b>83,0</b>	<b>56,6</b>	<b>77,0</b>	<b>77,8</b>	<b>28,5</b>	<b>26,7</b>
Inscriptions des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	44 165	86 981	149 108	280 254	279 286	25 162	53 977	20 515	99 654	103 823	44 438	31 708
Bacheliers 2011	45 535	92 856	145 430	283 821	279 751	28 217	65 036	36 219	129 472	133 431	156 063	118 586

(1) Uniquement les 75 universités et le centre universitaire de formation et de recherche d'Albi.

(2) Y compris les CPGE ou les STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture.

(3) STL, ST2S (sciences et technologies de la santé et du social ex-SMS), Hôtellerie, STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant), TMD (Techniques de la musique et de la danse).

(4) Y compris les 3 universités de technologie, l'INP Toulouse, l'institut polytechnique de Grenoble, l'ENS nature et paysage de Blois et les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine.

(5) Formation d'ingénieurs en partenariat.

(6) Données de l'année 2010-2011.

(7) Y compris les 5 établissements parisiens (IEP, Inalco, observatoire et institut physique du globe, établissement Paris-Dauphine), les formations hors IUT et hors ingénieurs de l'université de Lorraine, les diplômes de comptabilité et gestion (ex-DPECF) et les classes préparatoires aux études supérieures (CPES)

(8) Voir « Définitions », « Accès à l'enseignement supérieur ».

(9) Rappel 2010 à champ constant. En 2011-2012, l'université de Lorraine est devenue « grand établissement » et ne figure plus dans les effectifs universitaires (à l'exception des IUT). Voir « Définitions », le champ universités.

## Présentation

75 % des bacheliers 2011 s'inscrivent dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur français hors apprentissage, soit une baisse de 3,5 points par rapport à l'année dernière. La hausse considérable du nombre de bacheliers professionnels à la session 2011 (+ 31,6 %), qui poursuivent moins que les autres dans l'enseignement supérieur, amène mécaniquement une baisse du taux d'inscription moyen. Le taux d'inscription en formations générales de l'université (hors IUT) baisse [1]. Les taux d'inscription dans les formations sélectives (CPGE, IUT, STS), qui sont plus contingentées et liées à leur capacité d'accueil, sont aussi en légère baisse. Ainsi, à la rentrée 2011, 38,9 % des bacheliers généraux et technologiques se sont orientés vers les filières sélectives, soit une diminution de 0,7 point par rapport à 2010. Les taux d'inscription dans les « autres formations » sont relativement stables cette année.

La quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur [2]. Leur taux d'accès à l'université hors IUT (rapport du nombre de bacheliers nouvellement inscrits sur le nombre de nouveaux bacheliers) diminue à la rentrée 2011, passant de 52,9 % à 52,1 % (à champ constant, c'est-à-dire hors université de Lorraine), sous l'effet conjugué de la hausse de leur nombre (+ 1,5 %) et de la baisse du nombre de ceux d'entre eux nouvellement inscrits dans les disciplines universitaires (- 0,1). Les bacheliers scientifiques (série S) se distinguent par une orientation diversifiée, fortement tournée vers les classes préparatoires (19,3 %).

Le taux d'inscription des bacheliers technologiques est en baisse cette année et s'établit à 76,9 % (- 1 point par rapport à 2010). La baisse du nombre de nouveaux bacheliers technologiques poursuivant en 2011 (- 4 %) dans l'enseignement supérieur est plus forte que celle des lauréats du baccalauréat technologique (- 3 %). Les filières professionnelles courtes, et particulièrement les STS, sont les principales filières où s'inscrivent les bacheliers technologiques. Les bacheliers STI s'y orientent majoritairement (55,6 %).

La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures sous statut scolaire s'établit à 28,5 %, la majorité d'entre eux intégrant une STS.

## Définitions

### Champ

Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

### Nouveaux bacheliers

Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (en additionnant les cinq taux d'une colonne du tableau, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %. Les « doubles inscriptions CPGE - université » concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions). Des conventions de coopération pédagogique sont passées entre lycées et établissements de poursuite d'études, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007, relatif à l'organisation et au fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles dans le cadre de l'architecture européenne des études. Ces conventions devaient faciliter la validation de crédits et l'intégration d'étudiants de CPGE en licence et ainsi faire baisser le nombre de « doubles inscriptions » (CPGE-université).

### Autres formations

Elles correspondent aux écoles d'ingénieurs non universitaires, aux formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales et de formations sociales.

Cette année, l'université de Lorraine est devenue « grand établissement » et ne figure plus dans les effectifs universitaires, à l'exception des IUT. Les autres diplômes de cette université sont répertoriés dans la rubrique « Autres formations ».

Pour les écoles paramédicales et les formations sociales, les données sont celles de 2010-2011.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Systèmes d'informations Scolarité et Sise.
- Enquêtes sur les effectifs et diplômes des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc...), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
- Système d'information Safran du ministère en charge de l'agriculture.

### Pour en savoir plus

- Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 12.04.

## [1] Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (1)

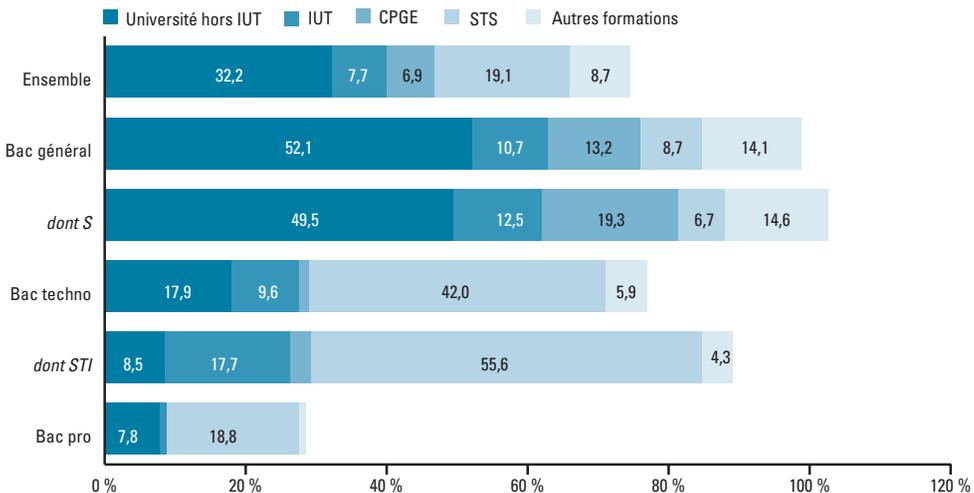
(France métropolitaine + DOM)

		2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010(2)	2011
<b>Bac général</b>	Université hors IUT	61,8	61,3	58,8	55,6	53,6	53,8	54,8	52,9	52,1
	IUT	11,2	10,4	10,5	10,7	11,0	10,8	10,7	10,7	10,7
	CPGE	12,6	13,3	13,2	13,3	13,8	13,3	13,2	13,2	13,2
	STS	9,0	7,7	7,8	8,3	8,9	8,9	8,9	8,9	8,7
	Autres formations	9,1	11,1	10,8	11,4	12,3	12,2	12,3	14,1	14,1
<i>dont Bac S</i>	Université hors IUT	57,1	57,7	55,6	53,1	50,6	50,9	52,0	50,3	49,5
	IUT	14,6	13,2	12,9	13,1	13,0	12,7	12,5	12,5	12,5
	CPGE	19,1	20,0	19,2	20,0	20,1	19,5	19,3	19,3	19,3
	STS	7,0	5,9	6,1	6,2	6,5	6,7	6,8	6,8	6,7
	Autres formations	10,1	11,4	10,7	11,8	12,8	12,5	12,6	14,4	14,6
<b>Bac technologique</b>	Université hors IUT	19,1	18,1	17,4	15,8	15,8	17,9	18,7	17,9	17,9
	IUT	9,1	10,4	9,9	9,5	9,8	10,1	9,9	9,9	9,6
	CPGE	1,0	1,1	1,1	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5
	STS	44,5	44,0	42,5	42,3	43,1	44,0	42,7	42,7	42,0
	Autres formations	3,9	5,0	5,0	5,4	5,5	5,6	5,1	5,9	5,9
<i>dont Bac STI</i>	Université hors IUT	7,3	8,2	7,9	6,7	6,1	7,6	8,6	8,2	8,5
	IUT	16,2	18,5	17,9	16,5	17,5	17,9	17,6	17,6	17,7
	CPGE	2,1	2,2	2,4	2,3	2,5	2,7	2,9	2,9	3,0
	STS	60,5	59,8	57,9	56,3	58,9	59,3	56,6	56,6	55,6
	Autres formations	2,3	2,5	2,8	2,8	3,8	4,1	3,7	4,1	4,3
<b>Ensemble général et techno</b>	Université hors IUT	46,4	46,5	45,0	42,5	41,3	42,5	43,1	41,6	41,4
	IUT	10,5	10,4	10,3	10,4	10,6	10,6	10,4	10,4	10,3
	CPGE	8,4	9,1	9,2	9,4	9,7	9,6	9,4	9,4	9,5
	STS	21,8	20,1	19,3	19,4	20,1	19,9	19,8	19,8	19,1
	Autres formations	7,2	9,0	8,9	9,4	10,1	10,1	10,0	11,4	11,5
<b>Bac professionnel</b>	Université hors IUT	6,4	5,9	5,8	5,0	4,7	6,9	6,9	6,6	7,8
	IUT	0,5	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	9,7	15,7	15,5	15,6	17,4	17,7	18,4	18,4	18,8
	Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,9	1,0
<b>Ensemble tous bacs</b>	Université hors IUT	39,2	39,1	37,5	35,0	34,0	34,6	35,0	33,8	32,2
	IUT	8,7	8,7	8,4	8,4	8,6	8,4	8,3	8,3	7,7
	CPGE	6,9	7,4	7,4	7,5	7,8	7,5	7,3	7,3	6,9
	STS	19,6	19,3	18,6	18,7	19,6	19,4	19,5	19,5	19,1
	Autres formations	6,0	7,5	7,3	7,6	8,2	8,0	7,9	9,1	8,7

(1) Voir la rubrique « Définitions ».

(2) Calculs à champ constant c'est-à-dire en retirant du champ « université hors IUT » les nouveaux bacheliers des universités de Nancy I, Nancy II, Metz et de l'INP Lorraine et en les mettant dans « Autres formations ».

## [2] Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2011 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (%) (1) (France métropolitaine + DOM)



(1) La somme des taux peut être supérieure à 100 % (voir rubrique « Définitions »).

## Présentation

Les bacheliers généraux constituent près des trois quarts des entrants de 2010-2011 en première année de l'enseignement supérieur universitaire (73,1 %) [1]. Si la part des bacheliers technologiques est plus modérée (16,8 %), celle des lauréats d'une série professionnelle est très faible (4,2 %). Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 5,9 % des entrants.

La proportion de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en filière santé (93,7 %) et en filière ingénieur (93,3 %). Très nombreux également dans les disciplines scientifiques (79,0 %) et en droit-sciences politiques (78,5 %), les bacheliers généraux sont en revanche moins représentés en AES (47,6 %), filière dans laquelle près du tiers des entrants sont titulaires d'un baccalauréat technologique et où les bacheliers professionnels sont les plus représentés (15,0 % des nouveaux inscrits).

Près de deux tiers des entrants de 2010-2011 en première année de l'enseignement supérieur universitaire poursuivent dans la même discipline l'année suivante (63,4 %), qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année [2]. Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire, tandis qu'un quart de ces étudiants quitte, provisoirement ou définitivement, le système universitaire. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils arrêtent leurs études. Certains d'entre eux poursuivent dans d'autres filières du supérieur. Les taux de poursuite dans la même filière les plus élevés sont en filière ingénieur (81,9 %) et en IUT (81,8 %). Au sein des disciplines universitaires générales, ce taux de poursuite varie fortement. Important en droit-sciences politiques (67,6 %), il est plus modéré en lettres-sciences du langage-arts (50,8 %). C'est en AES qu'il est le plus faible, moins d'un étudiant sur deux poursuivant ses études dans cette discipline.

Les réorientations vers une autre discipline universitaire sont plus fréquentes pour les entrants dans les filières ingénieur (14,2 %) et santé (14,2 %), qu'en IUT (4,8 %) et en Staps (6,3 %).

Les taux de sortie de l'université sont plus élevés en AES (38,1 %), qu'en droit-sciences politiques (23,1 %). Ils sont très faibles en filière ingénieur (3,9 %), demeurent modérés en IUT (13,4 %), et en santé (18,2 %).

## Définitions

### Champ

Entrants en première année d'enseignement universitaire en 2010-2011 en France métropolitaine et DOM.

### Première année de l'enseignement supérieur universitaire

Sont prises en compte les formations dispensées à l'université ou dans un établissement assimilé, d'une durée d'au moins un an, donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université et ouvertes aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

### Entrants

Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de l'enseignement supérieur à l'université (y compris en IUT, écoles d'ingénieurs universitaires internes ou rattachées, ou en diplômés d'université) ou dans un établissement assimilé.

### Non-bacheliers

Parmi les non-bacheliers sont regroupées différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), les titulaires d'une capacité en droit ou du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires). Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

### Taux de poursuite dans la discipline

Proportion d'entrants de 2010-2011 inscrits dans la même discipline l'année suivante, en 2011-2012. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année de l'enseignement supérieur à l'université.

### Taux de réorientation vers une autre discipline

Proportion d'entrants de 2010-2011 inscrits l'année suivante, en 2011-2012, dans une discipline universitaire différente de celle choisie initialement.

### Taux de sortie

Proportion d'entrants de 2010-2011 non réinscrits à l'université l'année suivante.

### AES

Filière administrative, économique et sociale des universités.

### Staps

Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

### Santé

La première année commune aux études de santé (PACES) regroupe les étudiants de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique depuis la rentrée 2010-2011.

# Les entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire : provenance et devenir un an après

# 6.20

## [1] Répartition des entrants de 2010-2011 en première année d'enseignement supérieur universitaire selon la filière et la série de baccalauréat (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique			Bac pro	Dispensés sur titre	Total général
	L	ES	S	Total	STG	Autres	Total			
Droit - sciences politiques	17,4	44,1	17,0	78,5	10,8	1,7	12,5	4,3	4,7	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	1,5	43,9	23,7	69,1	11,6	2,2	13,8	5,7	11,4	100,0
AES	3,0	39,0	5,5	47,6	28,2	3,9	32,2	15,0	5,3	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	45,9	12,7	12,9	71,6	5,1	4,7	9,8	4,7	14,0	100,0
Langues	34,4	22,8	10,3	67,4	14,2	3,3	17,5	5,2	9,9	100,0
Sciences humaines et sociales	26,0	28,1	13,7	67,8	11,5	8,4	20,0	7,2	5,1	100,0
Sciences fondamentales et applications	0,4	2,8	76,2	79,4	1,8	7,5	9,2	2,3	9,0	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	0,9	2,4	74,8	78,1	1,2	15,3	16,6	1,6	3,7	100,0
Staps	3,3	23,3	36,4	63,0	16,2	11,4	27,6	8,2	1,2	100,0
Santé	0,6	2,0	91,1	93,7	0,4	3,9	4,3	0,3	1,8	100,0
Ingénieurs	0,1	0,5	92,8	93,3	0,0	2,7	2,7	0,1	3,8	100,0
IUT	2,3	22,8	40,7	65,9	14,0	14,6	28,6	2,2	3,3	100,0
<b>Total</b>	<b>13,1</b>	<b>22,5</b>	<b>37,5</b>	<b>73,1</b>	<b>9,8</b>	<b>7,0</b>	<b>16,8</b>	<b>4,2</b>	<b>5,9</b>	<b>100,0</b>

## [2] Devenir un an après des entrants de 2010-2011 en première année d'enseignement supérieur universitaire (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Poursuite dans la même discipline	Réorientation vers une autre filière universitaire	Non réinscription à l'université	Total
Droit - sciences politiques	67,6	9,4	23,1	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	58,8	9,6	31,6	100,0
AES	48,6	13,3	38,1	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	50,8	12,3	36,9	100,0
Langues	51,0	12,0	37,0	100,0
Sciences humaines et sociales	55,8	9,4	34,8	100,0
Sciences fondamentales et applications	59,9	13,7	26,4	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	55,5	13,8	30,7	100,0
Staps	64,0	6,3	29,7	100,0
Santé	67,6	14,2	18,2	100,0
Ingénieurs	81,9	14,2	3,9	100,0
IUT	81,8	4,8	13,4	100,0
<b>Total</b>	<b>63,4</b>	<b>10,2</b>	<b>26,4</b>	<b>100,0</b>

## Présentation

En 2008, près de neuf nouveaux bacheliers sur dix poursuivent leurs études après leur baccalauréat : 85,0 % rejoignent l'enseignement supérieur et une minorité (4,0 %) se dirige vers d'autres voies [1]. Si, en 2008, les bacheliers les plus nombreux s'inscrivent toujours à l'université, ils ne représentent plus que trois nouveaux bacheliers sur dix, contre quatre sur dix en 1996. Cette évolution se fait non pas au profit des filières sélectives traditionnelles (CPGE, IUT, STS), mais au profit d'écoles très variées (écoles de commerce, d'ingénieurs, artistiques, paramédicales).

L'évolution des choix d'orientation des bacheliers S indique que la baisse des inscriptions à l'université n'affecte que la licence, et particulièrement les disciplines scientifiques : seul un bachelier S sur dix s'inscrit dans une licence de sciences en 2008, alors que c'était le cas d'un quart d'entre eux en 1996 [2]. Dans le même temps, ils se dirigent plus souvent en médecine ou en pharmacie (PCEM ou PCEP). Les différences dans les choix d'orientation faits par les filles et les garçons restent très fortes : une majorité des garçons s'orientent dans une filière scientifique traditionnelle, tandis que près de quatre bacheliers S sur dix optent pour une formation dans le domaine de la santé.

Comme les bacheliers généraux, les bacheliers technologiques s'inscrivent de moins en moins à l'université et les lauréats sans mention restent les plus nombreux à y poursuivre leurs études [1]. L'évolution se fait non pas au profit des filières technologiques courtes (STS et IUT), leurs principales structures d'accueil dans l'enseignement supérieur, mais d'écoles recrutant après le baccalauréat.

Les bacheliers professionnels poursuivent de plus en plus souvent leurs études : 47,0 % d'entre eux (et même 58,0 % des lauréats avec mention) rejoignent l'enseignement supérieur, soit une hausse de près de vingt points depuis 1996. Les plus nombreux s'inscrivent en STS : quatre bacheliers professionnels sur dix préparent un BTS à la rentrée suivante, une fois sur deux par la voie de l'alternance, avec un contrat d'apprentissage ou le plus souvent de professionnalisation.

Les nouveaux étudiants envisagent de plus en plus de faire des études longues [3]. Près de la moitié d'entre eux souhaitent poursuivre au moins jusqu'au niveau master, contre un tiers en 2002. Sur la même période, les intentions de sorties à bac+2 et à bac+4 s'effondrent. Ces évolutions résultent des changements induits par l'harmonisation européenne des diplômes.

## Définitions

**Le panel 1989** est représentatif au 1/30<sup>e</sup> de la population scolarisée en septembre 1989 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer. Les élèves sont parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre et entre 1997 et 1999 pour les autres ; leurs parcours ont été suivis pour la première fois après le baccalauréat, sauf pour les élèves qui étaient scolarisés dans les départements d'outre-mer.

**Le panel 1995** est représentatif au 1/40<sup>e</sup> de la population scolarisée en septembre 1995 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine. Les élèves ont obtenu leur baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2006 pour les autres.

**Le panel 2008** a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Comme dans les précédents panels, ils ont été interrogés sur leur situation à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat, le choix de leur orientation, leurs motivations, la façon dont ils vivent leur première année d'études supérieures, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, leurs projets. Le taux de réponse global à la première interrogation a été de 85 % ; les redressements ont été faits sur la base de la série de bac, de l'âge et de la mention au bac, du sexe, de l'origine sociale, ainsi que des principales caractéristiques de l'établissement de terminale.

### CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

### IUT

Instituts universitaires de technologie.

### STS

Sections de techniciens supérieurs.

### PCEM ou PCEP

Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES  
- MEN-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES/Panels  
1989 et 1995.  
- MESR-DGESIP-DGRI SIES/Panel de bacheliers 2008.

### Pour en savoir plus

Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 10.03.

## [1] Poursuite d'études des bacheliers 2008 selon le type de bac et la mention (%)

(France métropolitaine)

		CPGE	1 <sup>er</sup> cycle universitaire.	IUT	STS	Autres formations sup. (2)	Total études sup.	dont études en alternance	Formations non sup.	Non poursuite d'études
<b>Bacheliers généraux</b>	Avec mention	23	42	10	4	18	97	1	2	1
	Sans mention	2	50	12	12	16	92	2	3	5
	<b>Ensemble 2008</b>	<b>13</b>	<b>46</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>95</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
	Rappel 1996 (1)	12	56	10	9	9	96	1	2	2
<b>Bacheliers techno</b>	Avec mention	5	9	17	47	15	93	9	3	4
	Sans mention	-	15	7	46	13	81	10	5	14
	<b>Ensemble 2008</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>46</b>	<b>14</b>	<b>85</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>11</b>
	Rappel 1996 (1)	1	20	11	49	6	87	5	4	9
<b>Bacheliers pro</b>	Avec mention	-	3	2	51	2	58	30	7	35
	Sans mention	-	6	1	29	2	38	19	8	54
	<b>Ensemble 2008</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>39</b>	<b>2</b>	<b>47</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>45</b>
	Rappel 1996 (1)	-	6	1	21	1	29	12	8	63
<b>Ensemble bacheliers</b>	<b>Ensemble 2008</b>	<b>8</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>85</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>11</b>
	Rappel 1996 (1)	8	40	9	21	7	85	4	3	12

(1) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).

(2) Écoles de commerce, d'ingénieurs, paramédicales, artistiques ...

## [2] Choix d'orientation des bacheliers et bachelières S à l'entrée dans l'enseignement supérieur (%)

(France métropolitaine)

	Garçons	Filles	Ensemble bacheliers 2008	Rappel bacheliers	
				2002 (1)	1996 (2)
Licences de sciences	10	12	11	17	24
CPGE scientifiques	18	9	14	14	16
1 <sup>ers</sup> cycles d'écoles d'ingénieurs	9	3	6	6	5
IUT secondaires ou STS industrielles	16	7	11	12	16
<b>Formations scientifiques (hors santé)</b>	<b>53</b>	<b>31</b>	<b>42</b>	<b>49</b>	<b>61</b>
PCEM / PCEP	15	28	21	15	13
Écoles paramédicales (et préparations)	3	9	6	4	4
<b>Formations du domaine de la santé</b>	<b>18</b>	<b>37</b>	<b>27</b>	<b>19</b>	<b>17</b>
CPGE commerciales et littéraires	3	6	5	4	3
Licences non scientifiques	10	12	11	14	12
Autres formations (3)	16	14	15	14	7
<b>Formations non scientifiques</b>	<b>29</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>32</b>	<b>22</b>

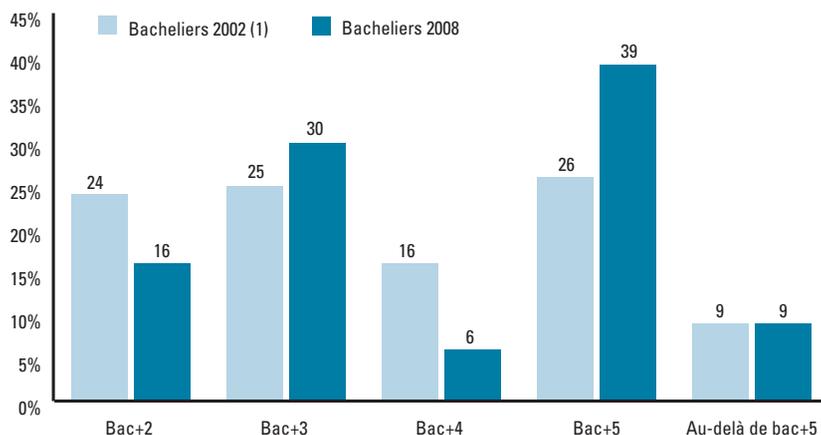
(1) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

(2) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).

(3) IUT et STS tertiaires, écoles de commerce, artistiques ...

## [3] Niveau d'études envisagé par les bacheliers à l'entrée des principales filières (%)

(France métropolitaine)



(1) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

## Présentation

Près de huit bacheliers 2008 sur dix, qui avaient rejoint l'enseignement supérieur à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat (voir 6.21), y sont toujours inscrits deux ans plus tard. Leur parcours au cours de ces deux premières années d'études diffère selon l'orientation qu'ils avaient prise après leur baccalauréat et fait apparaître, par rapport au précédent panel de bacheliers 2002 (voir « Définitions » panel 1995), des évolutions contrastées selon les filières.

Ainsi, on constate un léger tassement de l'accès en L3 sans redoublement, en particulier chez les bacheliers généraux : 41 % des bacheliers 2008 qui s'étaient inscrits en L1 sont parvenus en L3 en 2010, contre 43 % dans le précédent panel, tandis que la part des redoublements reste stable [1]. Dans le même temps, les réorientations vers un IUT et surtout une STS, filières qui étaient souvent initialement souhaitées par les jeunes concernés, sont plus fréquentes.

Les parcours en STS s'améliorent : le taux de réussite au BTS en deux ans des bacheliers 2008 qui s'étaient inscrits dans cette filière est en hausse de quatre points par rapport au précédent panel, et même de six points pour les seuls bacheliers technologiques [2]. Les poursuites d'études à l'issue du BTS sont désormais majoritaires parmi ceux qui l'ont décroché en deux ans (53 % contre 46 % il y a six ans).

Près de sept sur dix de ceux qui s'étaient orientés en IUT obtiennent leur diplôme deux ans plus tard [3]. Cependant les redoublements augmentent, particulièrement chez les bacheliers technologiques : leur taux de réussite en deux ans au DUT baisse de 7 points. Les poursuites d'études se généralisent : 85 % des lauréats d'un DUT obtenu deux ans après leur baccalauréat continuent leurs études, en licence professionnelle, en licence générale ou dans une école.

Les parcours en classes préparatoires sont très différents selon les filières [4]. Seule une moitié des élèves des classes scientifiques des lycées intègre une école d'ingénieurs en deux ans ; un quart d'entre eux refait une année, souvent parce qu'ils n'ont pas obtenu l'école qu'ils souhaitaient, le quart restant s'est souvent réorienté à l'issue de la première année. À l'inverse, les redoublements sont rares parmi les élèves des classes commerciales, dont près des trois quarts intègrent une grande école au bout de deux ans. Les élèves des classes littéraires, dans leur majorité, ont rejoint l'université en L3 mais ils sont de plus en plus nombreux à être admis dans une grande école, en particulier de commerce.

## Définitions

**Le panel 2008** a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers sont interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives qu'ils ne font plus d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective à la date du 31 octobre, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

**Le panel 1995** est représentatif au 1/40<sup>e</sup> de la population scolarisée en sixième et dans l'enseignement spécialisé en septembre 1995 ; il a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés en sixième dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine. Les élèves ont obtenu leur baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2006 pour les autres.

### STS

Sections de techniciens supérieurs.

### IUT

Instituts universitaires de technologie.

### CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

### PCEM ou PCEP

Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

### L1-L2-L3

Première, deuxième et troisième année de licence.

#### Sources :

- MESR-DGESIP-DGRI SIES/Panel de bacheliers 2008.
- MEN-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES/Panel 1995.

#### 📄 Pour en savoir plus

- Notes d'Information (enseignement supérieur et recherche), 12.04, 11.08, 10.03.

## [1] Devenir deux ans plus tard des bacheliers 2008 inscrits en licence après leur bac (%)

(France métropolitaine)

	Panel de bacheliers 2008				Rappel bacheliers 2002 (1)			
	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels
<b>Sont toujours inscrits en licence</b>	<b>65</b>	<b>71</b>	<b>34</b>	<b>21</b>	<b>67</b>	<b>74</b>	<b>37</b>	<b>5</b>
En 3 <sup>e</sup> année	41	46	12	6	43	49	13	-
En 1 <sup>re</sup> ou 2 <sup>e</sup> année	24	25	22	15	24	25	24	5
<b>Ont changé d'orientation</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>43</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>37</b>	<b>18</b>
Sont en IUT ou STS	14	12	27	15	11	10	23	9
Sont dans d'autres formations	11	10	16	9	11	10	14	9
<b>Ont arrêté leurs études</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>23</b>	<b>55</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>25</b>	<b>67</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

## [2] Devenir deux ans plus tard des bacheliers 2008 inscrits en sections de techniciens supérieures après leur bac (%)

(France métropolitaine)

	Panel de bacheliers 2008				Rappel bacheliers 2002 (1)			
	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels
<b>Ont eu le BTS en 2 ans</b>	<b>60</b>	<b>76</b>	<b>63</b>	<b>42</b>	<b>56</b>	<b>77</b>	<b>57</b>	<b>38</b>
Poursuivent leurs études	32	49	34	14	26	50	25	8
Ont arrêté leurs études	28	27	29	28	30	27	32	30
<b>N'ont pas eu le BTS</b>	<b>40</b>	<b>24</b>	<b>37</b>	<b>58</b>	<b>44</b>	<b>23</b>	<b>43</b>	<b>62</b>
Sont toujours en STS	17	12	18	20	17	11	18	20
Se sont réorientés	6	8	6	4	5	2	5	4
Sont sortis sans diplôme	17	4	13	34	22	10	20	38
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

## [3] Devenir deux ans plus tard des bacheliers 2008 inscrits en instituts universitaires de technologie après leur bac (%)

(France métropolitaine)

	Panel de bacheliers 2008			Rappel bacheliers 2002 (1)		
	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques
<b>Ont eu le DUT en 2 ans</b>	<b>68</b>	<b>73</b>	<b>58</b>	<b>72</b>	<b>76</b>	<b>65</b>
Poursuivent leurs études	58	65	43	58	64	53
Ont arrêté leurs études	10	8	15	14	13	13
<b>N'ont pas eu le DUT</b>	<b>32</b>	<b>27</b>	<b>42</b>	<b>28</b>	<b>24</b>	<b>35</b>
Sont toujours en IUT	16	14	20	13	12	14
Se sont réorientés	12	11	17	11	10	16
Sont sortis sans diplôme	4	2	5	4	3	5
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

## [4] Devenir deux ans plus tard des bacheliers 2008 inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) après leur bac (%)

(France métropolitaine)

	Panel de bacheliers 2008				Rappel bacheliers 2002 (1)			
	Ensemble	CPGE scientifiques	CPGE commerciales	CPGE littéraires	Ensemble	CPGE scientifiques	CPGE commerciales	CPGE littéraires
<b>Sont entrés dans une grande école</b>	<b>50</b>	<b>49</b>	<b>72</b>	<b>23</b>	<b>48</b>	<b>52</b>	<b>65</b>	<b>15</b>
Sont toujours en CPGE	18	27	7	9	22	30	7	16
Sont à l'université	20	10	16	59	24	13	20	65
<b>Sont dans une autre formation</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
Ont arrêté leurs études	1	1	-	2	1	-	1	1
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

## Présentation

En 2010-2011, 32 % des étudiants inscrits en formation initiale dans une université française en licences professionnelles, en licences LMD, en masters LMD, en formations d'ingénieurs et en instituts universitaires de technologie ont suivi un stage [1]. Cette proportion est stable par rapport à l'année précédente.

La proportion de stagiaires augmente à mesure que l'on progresse dans les cursus. Les stages sont fréquents dans les formations professionnelles et émergents dans les formations générales.

62 % durent deux mois ou plus [2]. Un stage sur deux est gratifié ; dans 69 % des cas, la gratification mensuelle se situe entre 417 euros et 600 euros. Les stages effectués à l'étranger demeurent rares (9 %), sauf en cursus ingénieur. Un stage sur quatre se déroule en dehors de la région administrative de l'université.

En licence professionnelle, neuf stages sur dix durent au moins deux mois. 82 % des stages sont gratifiés et, parmi eux, 83 % le sont entre 417 et 600 euros.

En licence LMD, 12 % des étudiants font un stage : 3 % en L1, 10 % en L2 et 31 % en L3. Les stages de deux mois ou plus sont minoritaires. 22 % des stages sont gratifiés. Parmi eux, 69 % le sont entre 417 et 600 euros, 10 % au-delà de 600 euros.

En master LMD, 42 % des étudiants font un stage en première année et 61 % en seconde année. Trois stages sur quatre (76 %) durent deux mois ou plus. Pratiquement un stage sur deux (49 %) est gratifié en première année et trois stages sur quatre en seconde année. 17 % des stages gratifiés dépassent 600 euros en M1 et 29 % en M2. Un stage sur dix se déroule à l'étranger, un sur quatre hors région.

En formations d'ingénieurs, la proportion de stagiaires est de 62 % en première année, de 85 % en deuxième année et de 94 % en dernière année. 20 % des stages durent deux mois ou plus en première année, 81 % en deuxième année et 92 % en troisième année. La proportion de stages gratifiés croît avec l'avancée dans le cursus, ainsi que la part des stages gratifiés au-delà de 600 euros. S'agissant des stages à l'étranger, ils représentent 1 stage sur 5 sur l'ensemble du cursus (21 %), et 1 stage sur 3 en deuxième année (34 %). Les stages hors région, et c'est une spécificité de cette filière, atteignent 43 %.

En institut universitaire de technologie, 62 % des étudiants font un stage. Le stage de deux mois ou plus est rare en première année (6 %) et quasiment la règle en seconde année (79 %). 12 % des stages sont gratifiés en première année et 68 % en seconde année. Le montant de la gratification est de 417 à 600 euros pour 86 % des stages gratifiés.

## Définitions

### Champ

En 2010-2011, dans les 79 établissements concernés (France métropolitaine et DOM), est pris en compte, en formation initiale et en inscription principale, l'ensemble des étudiants inscrits en licences professionnelles, en licences et masters LMD, en formations d'ingénieurs et en instituts universitaires de technologie. Les autres formations (études de médecines, diplôme d'université, doctorat, etc.) ne sont pas comptabilisées. Les étudiants inscrits dans les écoles rattachées aux universités qui ont le statut d'établissement public à caractère administratif selon l'article 43 de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 ou L 719-10 du code de l'éducation qui leur conservent la personnalité morale et l'autonomie financière, les étudiants inscrits dans les instituts d'études politiques rattachés à une université et enfin les étudiants inscrits dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) n'entrent pas dans le champ.

### Universités

En 2010-2011, 79 universités (établissements publics d'enseignement) sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y a assimilé le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi.

### Stage

Période de formation, d'apprentissage ou de perfectionnement dans une entreprise, un service ou une association. Il a pour objet, d'une part, l'application pratique en milieu professionnel de l'enseignement théorique dispensé à l'étudiant dans le cadre de son cursus, et, d'autre part, de faciliter la transition entre le monde de l'enseignement supérieur et celui du travail.

### Gratification

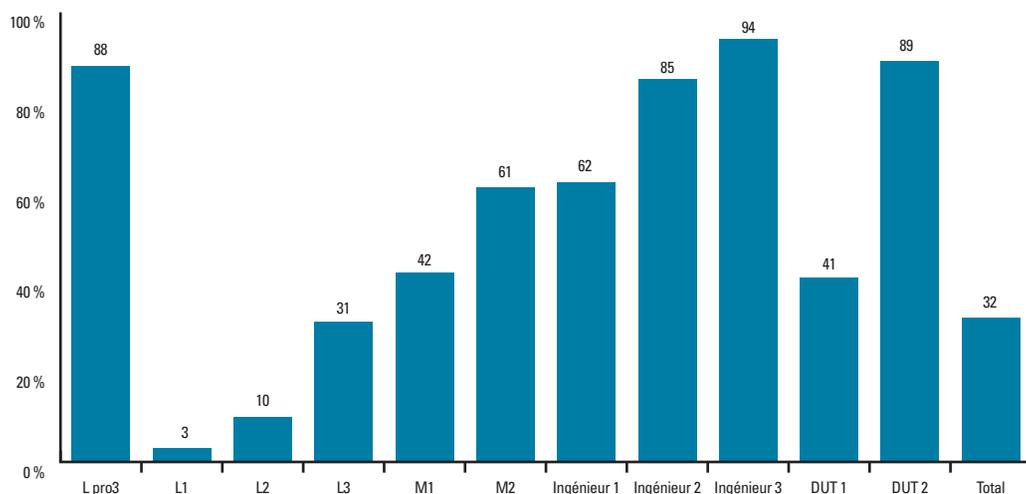
Elle est au minimum de 417,09 euros net lorsque la durée du stage excède deux mois consécutifs.

### L1, L2, L3

Licence LMD première, deuxième et troisième année.

## [1] Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus à l'université en 2010-2011 (%)

(France métropolitaine + DOM)



## [2] Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2010-2011 (%)

(France métropolitaine + DOM)

		Stagiaires (%) (1)	Stages ≥ 2 mois (%) (2)	Stages gratifiés (%) (2)	Gratification entre 417 et 600 € (%) (2)	Gratification Supérieure à 600 € (%) (2)	Stages effectués à l'étranger (%)	Stages effectués hors région (%)
<b>Licence pro</b>	<b>L pro3</b>	88	93	82	83	6	8	30
<b>Licence LMD</b>	L1	3	22	9	54	10	7	14
	L2	10	22	11	63	7	4	15
	L3	31	39	28	70	10	9	21
	<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>33</b>	<b>22</b>	<b>69</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>19</b>
<b>Master LMD</b>	M1	42	61	49	69	17	10	22
	M2	61	88	76	62	29	11	27
	<b>Ensemble</b>	<b>51</b>	<b>76</b>	<b>65</b>	<b>64</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>25</b>
<b>Ingénieur</b>	Ingénieur 1 <sup>re</sup> année	62	20	43	53	30	14	49
	<b>Ingénieur 2<sup>e</sup> année</b>	<b>85</b>	<b>81</b>	<b>68</b>	<b>53</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>31</b>
	Ingénieur 3 <sup>e</sup> année	94	92	97	40	57	14	50
	<b>Ensemble</b>	<b>79</b>	<b>68</b>	<b>74</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>21</b>	<b>43</b>
<b>DUT</b>	DUT 1 <sup>re</sup> année	41	6	12	60	6	3	28
	DUT 2 <sup>e</sup> année	89	79	68	88	4	8	27
	<b>Ensemble</b>	<b>62</b>	<b>53</b>	<b>48</b>	<b>86</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>28</b>
<b>Tous cursus</b>		<b>32</b>	<b>62</b>	<b>53</b>	<b>69</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>25</b>

(1) Pourcentage calculé sur l'ensemble des inscrits.

(2) Pourcentage calculé sur les données renseignées, dans l'hypothèse où les non-répondants se comportent comme les répondants. Il doit s'interpréter comme une estimation.  
 Lecture - 88 % des inscrits en 3<sup>e</sup> année de licence professionnelle ont effectué un stage. Pour 93 % des stagiaires, le stage a duré deux mois ou plus. 82 % des stagiaires ont perçu une gratification. 83 % des stagiaires gratifiés ont reçu entre 417 et 600 euros et 6 % ont touché plus de 600 euros. 8 % des stages se déroulent à l'étranger et 30 % en dehors de la région administrative de l'université.